



APRC/94/REP

ISSN 1014-4080

RAPPORT

Manille,
Philippines,
3-7 octobre
1994

Vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique



Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

M-90
ISBN 92-5-203656-3

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division des publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

© FAO 1995

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	v - x
	<u>Paragraphes</u>
I. INTRODUCTION	1-25
Organisation de la Conférence	1-5
Cérémonie d'ouverture	6-14
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	15-16
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	17
Discours d'ouverture du Directeur général	18-25
II. EXPOSES NATIONAUX ET DEBAT GENERAL SUR LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION	26-91
Introduction	26-28
Résultats du secteur agricole	29-43
Sécurité alimentaire	44-51
Lutte intégrée contre les ravageurs	52-58
Commerce des produits agricoles	59-66
Environnement et développement durable	67-74
Forêts	75-83
Pêches	84-89
Déclarations des observateurs	90-91
III. RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION: 1992-93	92-109
IV. DECISIONS DE LA CENT SIXIEME SESSION DU CONSEIL ET INCIDENCES SUR LES ACTIVITES PRESENTES ET FUTURES DE LA FAO DANS LA REGION	110-119
V. LA LUTTE INTEGREE CONTRE LES RAVAGEURS AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE DURABLE	120-131
VI. L'AMENAGEMENT INTEGRE DES ZONES COTIERES AU SERVICE DE LA PECHE DURABLE	132-141
VII. SUITE DONNEE A LA CNUED ET AU PROGRAMME "ACTION 21"	142-148
VIII. INCIDENCES DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES D'URUGUAY SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LA REGION ASIE ET PACIFIQUE	149-155
IX. PREPARATIFS DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION DE 1996	156-162

	<u>Paragraphes</u>
X. REPRESENTATION DE LA REGION AU GCRAI	163-168
XI. RAPPORT SUR LE SUIVI DE LA CIN	169-172
XII. PROJET DE DECLARATION SUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE	173-176
XIII. CONCLUSIONS	177-181
Date et lieu de la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique	177-178
Adoption du rapport	179
Clôture de la Conférence	180-181

ANNEXES

- A Ordre du jour
- B Liste des participants
- C Liste des documents
- D Déclaration du Président Fidel V. Ramos
- E Déclaration du Directeur général

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Activités de la FAO dans la région

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. a approuvé le principe fondamental du développement durable, comme pierre angulaire sur laquelle tous les pays de la région devraient fonder leurs politiques et leurs actions (par. 102).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

2. a recommandé que la FAO continue d'accorder un degré de priorité élevé aux activités de conservation des ressources génétiques animales et végétales. Les compétences disponibles dans la région seraient essentielles pour les travaux en cours de la Commission des ressources génétiques végétales de la FAO et par le Secrétariat chargé de préparer la Conférence et le Programme techniques sur les ressources phytogénétiques (par. 104);
3. a prié instamment la FAO de consacrer son attention et ses ressources au soutien effectif des réseaux régionaux existants et de continuer à promouvoir de nouveaux réseaux prometteurs comme le Réseau régional pour l'analyse des politiques agricoles dans la Région Asie et Pacifique (par. 105);
4. a demandé qu'un rapport séparé sur les activités entreprises par la FAO dans les pays insulaires du Pacifique continue à être fourni pour les prochaines Conférences régionales (par. 106);
5. a recommandé que la FAO tire pleinement parti des mécanismes de CTPD nouvellement établis pour encourager et accroître la coopération Sud-Sud dans la région (par. 107);
6. a encouragé à poursuivre l'étroite collaboration de la FAO avec la CESAP et avec d'autres institutions internationales travaillant dans la région (par. 108).

Décisions de la cent sixième session du Conseil et incidences sur les activités présentes et futures de la FAO dans la région

A l'attention de la FAO

La Conférence:

7. a appuyé les propositions du Directeur général destinées à décentraliser la FAO, renforcer le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et créer un bureau sous-régional pour le Pacifique (par. 109 et 115);

8. a appuyé les initiatives du Directeur général pour la mise en place de nouveaux programmes spéciaux de production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) et de prévention et de réponse rapide (EMPRES) contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (par. 116);
9. a demandé d'accorder, dans le cadre d'EMPRES, une place de choix à l'Asie du Sud-Est dans les activités d'éradication de la fièvre aphteuse (par. 117);
10. a accordé un ordre de priorité élevé aux travaux de la FAO dans les domaines ci-après: politiques et commerce des produits de base, normes alimentaires du Codex Alimentarius, harmonisation internationale des règlements phytosanitaires, ressources génétiques animales et végétales, environnement et développement durable et augmentation des crédits destinés à la pêche et aux forêts (par. 118).

La lutte intégrée contre les ravageurs au service d'une agriculture durable

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

11. a demandé instamment à tous les pays de revoir, s'il y avait lieu, leurs politiques nationales concernant les pesticides, de supprimer les subventions aux pesticides et d'élaborer des politiques nationales de lutte intégrée contre les ravageurs (par. 126);
12. a recommandé que les Etats Membres impliquent les ONG dans la formation et le renforcement des processus informels d'éducation sur la lutte intégrée contre les ravageurs (par. 127);
13. a lancé un appel en faveur de la pleine participation des agricultrices et des agents féminins de formation afin d'élargir et de renforcer les progrès des programmes de lutte intégrée contre les ravageurs (par. 128);
14. a recommandé que les Etats Membres apportent leur soutien aux travaux portant sur d'autres cultures que le riz, par la création de sites d'études pilotes (par. 129);
15. a invité les donateurs à accroître leur soutien à l'élaboration de politiques nationales de lutte intégrée, à la formation des agriculteurs au sein d'écoles pratiques d'agriculture et à la diffusion d'agriculteur à agriculteur des principes de la lutte intégrée (par. 131).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

16. a demandé instamment à la FAO d'élargir son soutien aux activités de formation à la lutte intégrée contre les ravageurs d'autres cultures (par. 129);
17. a demandé à la FAO d'étudier les perspectives de création d'un réseau régional d'échange d'informations sur les pesticides et la lutte intégrée contre les ravageurs, les politiques visant les pesticides et les répercussions de leur utilisation sur la santé et l'environnement, ainsi que de favoriser les programmes d'échanges et les voyages d'étude entre les pays (par. 130).

L'aménagement intégré des zones côtières au service de la pêche durable

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

18. a reconnu que l'intégration des programmes et politiques sectoriels par la voie de compromis entre différentes options de développement devrait être un mécanisme clef de l'aménagement intégré des pêches côtières (par. 135);
19. a conclu que, pour maintenir une productivité élevée de la pêche dans les zones côtières, il fallait prendre en compte tous les facteurs qui ont une incidence sur la production durable des ressources halieutiques, c'est-à-dire non seulement les activités agricoles et forestières voisines, mais aussi l'urbanisation, le développement industriel, l'aquaculture, le tourisme et le développement des infrastructures (par. 136);
20. a pris acte des effets négatifs découlant d'une mauvaise gestion du développement de l'aquaculture, mais a reconnu que, bien gérée, l'aquaculture pouvait conduire à un accroissement de la productivité des zones côtières et à une augmentation du niveau des revenus et de l'emploi (par. 138);
21. a recommandé que des projets d'aménagement intégré des zones côtières soient lancés aux niveaux national et local, et soient renforcés par une coordination au niveau régional (par. 139);
22. a reconnu l'utilité d'un bon zonage et aménagement du territoire pour la protection des ressources et des pêches côtières et a prié instamment les Etats Membres d'élaborer un zonage efficace pour les régions côtières (par. 140).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

23. a invité la FAO à faciliter les occasions d'échange et de mise en commun des acquis de l'expérience dans le cadre de la CTPD, au sein de la région et avec des pays d'autres régions (par. 137);
24. a invité la FAO à aider les pays à aménager leur territoire pour protéger les ressources et les pêches côtières, selon que de besoin (par. 140);
25. a recommandé que la FAO fournisse une assistance technique et une formation pour la mise en oeuvre de projets d'aménagement intégré des zones côtières et coordonne ses activités avec les pays et les autres organisations internationales concernées (par. 141).

Suite donnée à la CNUED et au Programme "Action 21"

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

26. est convenue que les secteurs agricole et forestier soient représentés dans les délégations nationales qui assisteront à la session d'avril de la Commission du développement durable, de sorte que les priorités de ces secteurs soient prises en compte et qu'un équilibre approprié soit maintenu, dans les décisions de la Commission, entre développement et environnement (par. 147);
27. a recommandé que les pays de la région mettent à profit les occasions de confronter leurs expériences relatives aux réalisations et à l'exécution d'activités consécutives à la CNUED (par. 148).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

28. a demandé à la FAO de maintenir et de renforcer son appui à la mise en oeuvre du Programme "Action 21". A cet égard, elle a approuvé la création du Département du développement durable au sein de la FAO (par. 144);
29. a demandé à la FAO de renforcer ses efforts régionaux pour les préparatifs de la Conférence internationale de 1996 et du Programme sur les ressources phytogénétiques et a demandé un accroissement des efforts en cours pour la conservation de la diversité des animaux domestiques (par. 145);
30. a demandé instamment à la FAO d'accroître son soutien aux pays pour l'application des Principes forestiers (par. 146);

Incidences des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay sur la sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique

A l'attention des gouvernements et de la FAO

La Conférence:

31. a demandé aux donateurs d'accroître leurs efforts pour améliorer la sécurité alimentaire des pays à faible revenu et à déficit vivrier (par. 151).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

32. a suggéré que la FAO aide les pays en développement par la fourniture de conseils sur les techniques et politiques et par l'exécution d'études quantitatives approfondies des incidences des Négociations d'Uruguay (par. 152);

33. invite la FAO à porter son attention sur les points suivants: effets des Négociations d'Uruguay sur les produits tropicaux en provenance des pays en développement; impact potentiel sur la sécurité alimentaire; application des mesures sanitaires et phytosanitaires dans les pays en développement; stockage des céréales vivrières aux niveaux régional et sous-régional dans un environnement commercial libéralisé; problèmes particuliers de la production et du commerce du jute; et enfin harmonisation des politiques conformément aux nouveaux accords (par. 153);
34. a recommandé le renforcement du système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR) en vue de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses d'évaluation de la situation de la sécurité alimentaire et des besoins alimentaires des pays à faible revenu et à déficit vivrier (par. 154);
35. a invité la FAO à mettre à jour le document "les incidences des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay sur la sécurité alimentaire dans la région Asie-Pacifique" à la lumière des résultats de nouvelles études fondées sur les listes d'engagement que doivent présenter les signataires des accords et a suggéré que le document mis à jour soit examiné à la prochaine session de la Commission régionale de la FAO sur la sécurité alimentaire de la région Asie-Pacifique (par. 155).

Préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation de 1996

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

36. a pris acte du fait que le Directeur général avait consulté un certain nombre de chefs d'Etat et de gouvernement, dans toutes les régions, au sujet de la sécurité alimentaire et de la régression des investissements dans l'agriculture. Les chefs d'Etat et de gouvernement sont convenus que la tenue, aussitôt que possible, d'un Sommet mondial de l'alimentation était justifiée et à la mesure de la gravité des problèmes d'insécurité alimentaire. La Conférence a noté en outre que le Directeur général avait l'intention de convoquer le Sommet mondial de l'alimentation pour le début de 1996 (par. 158).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

37. a en général approuvé l'idée de convoquer le Sommet mondial de l'alimentation (par. 162).

Représentation de la Région au GCRAI

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

38. a recommandé que les Représentants régionaux visitent régulièrement les systèmes nationaux de recherche agronomique dans la région pour mieux interagir avec leurs collègues, s'enquérir de leurs vues et observations et, à leur tour, faire rapport sur les réunions du GCRAI (par. 166);

39. a approuvé les critères applicables pour le choix des Etats Membres appelés à représenter la région, ainsi que les responsabilités que cela comportait (par. 164);
40. a désigné la Malaisie et le Népal pour représenter la région au cours de la période 1995-98 (par. 165);
41. tout en approuvant le plan du GCRAI tendant à renforcer le rôle des systèmes nationaux de recherche agronomique dans la définition des activités de recherche et de développement des centres relevant du GCRAI, a vivement appuyé l'idée de continuer à tenir des réunions à mi-parcours du GCRAI dans les pays en développement, pour que les membres du GCRAI puissent interagir avec les systèmes nationaux de recherche agronomique dans la région (par. 167);
42. a invité les pays membres en développement à se joindre aux donateurs traditionnels pour accroître les contributions au GCRAI (par. 168).

Rapport sur le suivi de la CIN

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

43. a instamment invité les Etats Membres à mettre au point ou renforcer dès que possible des plans nationaux d'action pour la nutrition s'ils ne l'avaient pas encore fait (par. 171).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

44. a recommandé de poursuivre l'aide fournie par la FAO pour intégrer des questions relatives à la nutrition dans les projets intéressant les pêches, les forêts et l'agriculture (par. 172).

Projet de déclaration sur l'alimentation et l'agriculture

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

45. a prié les gouvernements des Etats Membres de communiquer par écrit au Directeur général leurs observations sur le projet de déclaration sur l'alimentation et l'agriculture avant le 7 décembre 1994 (par. 173).

Date et lieu de la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

A l'attention de la FAO

La Conférence:

46. a pris note de l'offre faite par le Gouvernement du Samoa d'accueillir la vingt-troisième session de la Conférence régionale de la FAO et celle de l'Indonésie tendant à accueillir la session au cas où, pour une raison quelconque, la Conférence ne pourrait pas se tenir au Samoa. Le Président de la Conférence a été prié de communiquer ces propositions au Directeur général qui déciderait alors de la date et du lieu de la Conférence, en consultation avec les gouvernements membres de la région (par. 177 et 178).

I. INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Manille (Philippines) du 3 au 7 octobre 1994.
2. Ont participé à la Conférence, les Etats Membres suivants: Australie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Corée (République de), Etats-Unis d'Amérique, Fidji, France, îles Cook, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Laos, Malaisie, Maldives, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.
3. Ont aussi assisté à la Conférence, les observateurs du Canada, du Saint-Siège et des Pays-Bas, ainsi que des organes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après: Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation internationale du travail (OIT), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et Programme alimentaire mondial (PAM). En outre, des observateurs des organisations intergouvernementales suivantes étaient également présents: Banque asiatique de développement (BAsD), Organisation asiatique de productivité (OAP), Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe (CCG), Commission baleinière internationale (CBI) et Banque islamique de développement (BIsD).
4. Etaient également représentées, les organisations non gouvernementales suivantes: Centre international d'aménagement des ressources bioaquatiques, Institut international des sciences de la vie, Institut international de recherches sur le riz (IRRI), Organisation internationale des unions de consommateurs (IOCU), Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes (UITA), Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO), Union internationale des sciences de la nutrition (UISN), Fédération mondiale des anciens combattants (FMAC).
5. La liste complète des participants à la Conférence figure à l'annexe B.

Cérémonie d'ouverture

6. La cérémonie d'ouverture de la Conférence a eu lieu le 3 octobre 1994. Son Excellence, M. Roberto S. Sebastian, Secrétaire d'Etat à l'agriculture du Gouvernement philippin a souhaité, au nom du Gouvernement et du Peuple philippins, la bienvenue à tous les participants. Il a déclaré que la Conférence se réunissait à un moment de grand espoir pour l'Asie et le Pacifique. Si la région comprenait des économies figurant parmi celles dont l'expansion était la plus forte au monde, certains pays étaient menacés par les pressions d'un accroissement démographique rapide et d'une industrialisation tributaire de ressources naturelles limitées. Il a exhorté les délégués à s'attaquer aux problèmes de la sécurité alimentaire, du développement durable, de la dévolution de pouvoirs accrus aux défavorisés, et de la compétitivité de l'agriculture, en veillant à prendre en compte le point de vue des agriculteurs et des pêcheurs qui savaient ce qui convenait le mieux à leurs intérêts.
7. Le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a prononcé, à son tour, les paroles de bienvenue d'usage et exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement et au Peuple philippins pour l'accueil offert à la Conférence régionale de la FAO et pour la généreuse hospitalité accordée aux

participants. Il a déclaré que les Philippines étaient un cadre idéal pour cette Conférence en raison des politiques dynamiques qui étaient mises en oeuvre dans ce pays, sous la conduite du Président Fidel V. Ramos, citant la réforme agraire, la dévolution de pouvoirs accrus aux femmes rurales, l'appui aux petits exploitants qui étaient la cheville ouvrière de l'agriculture durable, ainsi que la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement.

8. Son Excellence, M. Fidel V. Ramos, Président de la République des Philippines, a ensuite prononcé le discours d'ouverture de la Conférence. Il a déclaré que cette Conférence régionale surpassait peut-être toutes les autres par les espoirs qu'elle autorisait et par l'importance qu'elle revêtait du fait que l'Asie-Pacifique était devenue la région la plus dynamique du monde. Cette vitalité, combinée au rôle moteur de la FAO, permettait raisonnablement d'espérer qu'avant la fin du siècle l'Asie et le Pacifique parviendraient finalement à atteindre la pleine sécurité alimentaire grâce au développement durable.

9. Le Président a évoqué la menace croissante de surexploitation des ressources, l'augmentation des niveaux de pollution, la dégradation de l'environnement, et le gaspillage des ressources dont s'est accompagné l'effort de modernisation dans la région. Il s'est ensuite félicité de la poursuite d'une stratégie de développement durable que les pays de la région et la FAO avaient adoptée. Les participants défendaient une cause commune: l'éradication de la malnutrition, de la faim et de la pauvreté, et simultanément la sauvegarde de l'environnement.

10. Le Président a cité, comme exemple de cette stratégie, les programmes de lutte intégrée contre les ravageurs. Ce qui faisait de la lutte intégrée une solution de rechange viable pour la production agricole, c'était qu'elle préconisait la dévolution de pouvoirs accrus aux populations. Il était ainsi possible de mobiliser les agriculteurs, considérés comme une ressource humaine vitale, pour aboutir efficacement à des décisions bien intégrées relatives aux techniques et aux ressources agricoles.

11. Il a souligné que la protection des ressources côtières et de la vie marine était, pour la région, un besoin pressant. Le Président Ramos a déclaré que les gouvernements devaient - en coopération avec les communautés des zones côtières, les ONG et les organisations populaires - mettre en oeuvre des politiques concrètes d'aménagement des zones côtières afin de protéger, alimenter et aménager efficacement les eaux et les ressources aquatiques, qui revêtaient une importance vitale pour la région.

12. Le Président s'est prononcé fermement en faveur des Accords commerciaux du Cycle d'Uruguay (GATT). Ceux-ci devraient en effet permettre d'accroître les exportations et les recettes, d'ouvrir de nouveaux débouchés internationaux, de créer plus de possibilités d'emplois, d'augmenter le pouvoir d'achat et, en général, d'intensifier l'activité économique. Chose plus importante encore, la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), organisation qui succédera au GATT, permettra d'institutionnaliser le développement durable dans tous les Etats Membres.

13. Le Président a noté les progrès considérables réalisés dans le monde au cours des quatre dernières décennies en matière d'accroissement de la production vivrière. Il a instamment invité la Conférence à lancer de nouvelles initiatives pour assurer véritablement la sécurité alimentaire grâce au développement durable et donner aux jeunes d'aujourd'hui un avenir meilleur.

14. Le texte intégral du discours d'ouverture du Président de la République des Philippines est reproduit à l'annexe D du présent rapport.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

15. Les délégués ont élu à l'unanimité le Secrétaire à l'agriculture du Gouvernement philippin, Son Excellence M. Roberto S. Sebastian, au poste de Président de la Conférence.

16. La Conférence a également élu Vice-Présidents tous les Ministres présents et a désigné comme Rapporteur M. Dixon Nilaweera (Sri Lanka).

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

17. La Conférence a adopté l'ordre du jour¹, qui est reproduit à l'annexe A. Les documents soumis à la Conférence, pour examen, sont énumérés à l'annexe C.

Discours d'ouverture du Directeur général

18. Dans son discours d'ouverture, M. Jacques Diouf, a fait observer que, depuis la dernière session de la Conférence tenue à Manille (en 1976), des progrès considérables avaient été réalisés dans la lutte contre la sous-alimentation. Il a notamment mentionné les améliorations spectaculaires obtenues dans la Région Asie et Pacifique au cours des deux dernières décennies. Cette région pouvait être fière d'avoir mené la "Révolution verte" des années 70 et d'avoir porté des coups décisifs à la sous-alimentation.

19. Le Directeur général a toutefois averti que la stratégie qui consistait à accroître la production alimentaire par son intensification sur les terres à fort potentiel fixait une limite au développement durable face à la poursuite de la croissance démographique et aux aspirations grandissantes. La modernisation continue de l'agriculture traditionnelle devrait être attentive à l'exigence de la protection de l'environnement.

20. Le Directeur général, lorsqu'il a donné une vue d'ensemble de ses plans de restructuration et de relance de la FAO, a précisé qu'il avait l'intention de "rapprocher la FAO de ses Etats Membres". Les bureaux régionaux seraient renforcés et des bureaux sous-régionaux, créés. Il a décrit les nouvelles initiatives prises par la FAO pour appuyer la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) et pour mettre en place un système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES).

21. Le Directeur général a illustré les mesures prises pour renforcer les activités de la FAO dans les secteurs des forêts. Il était notamment prévu de convoquer, au début de 1995, la première réunion ministérielle consacrée exclusivement aux forêts. De même, le soutien aux pêches serait intensifié. La FAO appuierait l'accroissement de la production dérivée de l'aquaculture et l'Organisation préparait un Code international de conduite pour une pêche responsable.

22. La FAO donnerait une nouvelle impulsion à la coopération technique entre pays en développement et au rôle des femmes dans l'agriculture durable et le développement rural. La coopération avec les ONG et les autres organisations intergouvernementales serait également renforcée.

23. On percevait de plus en plus, a déclaré le Directeur général, la nécessité de disposer d'une tribune appropriée pour évaluer la situation mondiale de l'alimentation. Celle-ci permettrait de mieux faire comprendre les risques élevés que comportent les crises alimentaires et les famines et de mobiliser un engagement politique de haut niveau pour prendre rapidement des mesures correctives. Il a mentionné, dans leurs grandes lignes, ses propositions tendant à convoquer un Sommet mondial de l'alimentation au début de 1996.

24. Le Directeur général a instamment invité les délégués à concevoir des politiques et programmes agricoles qui "serviraient nos peuples longtemps après que nous serons allés rejoindre nos ancêtres".

25. Le texte intégral du discours du Directeur général est reproduit à l'annexe E du présent rapport.

¹ APRC/94/1.

II. EXPOSES NATIONAUX ET DEBAT GENERAL SUR LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

Introduction

26. Des exposés régionaux ont été présentés par les délégués des Etats Membres suivants: Australie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Corée (République de), Etats-Unis d'Amérique, Fidji, France, Iles Cook, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Laos, Malaisie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Philippines, Samoa, Thaïlande et Viet Nam.

27. Plusieurs délégations ont souligné l'appui essentiel que la FAO avait fourni à leurs pays pour les aider à améliorer l'agriculture, les pêches et les forêts. Les délégués ont en général approuvé les nouvelles initiatives et orientations adoptées sous la conduite du Directeur général M. Jacques Diouf et se sont engagés à collaborer à la mise en oeuvre de ces nouvelles activités de la FAO, ainsi que des programmes en cours.

28. Les nouvelles initiatives prises par la FAO en matière de sécurité alimentaire, de développement durable, de soutien accru aux secteurs des forêts et des pêches, et de restructuration de l'Organisation ont été vigoureusement appuyées. Les délégués ont particulièrement approuvé les plans visant à décentraliser les services de la FAO, à renforcer le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et à créer un bureau sous-régional pour le Pacifique.

Résultats du secteur agricole

29. Plusieurs pays ont signalé que la production céréalière avait globalement augmenté par rapport à la période biennale précédente. La production céréalière totale de la région avait progressé de 1,4 pour cent en 1993 par rapport à l'année précédente. Toutefois, les bons résultats d'ensemble ne pouvaient pas dissimuler les fortes baisses de rendement survenues dans certaines régions, à cause de flambées épidémiques ou de catastrophes naturelles. Les pays adoptaient actuellement une série de stratégies de production suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution de la situation économique mondiale, aux programmes d'ajustement structurel et aux nouveaux accords commerciaux.

30. Le Bangladesh a signalé que la croissance annuelle globale du PIB agricole avait été de 2,1 pour cent en 1992-93. Le gouvernement ayant contribué activement à approvisionner les agriculteurs en eau d'irrigation, en engrais, en semences améliorées et en techniques intégrées, le pays était devenu pour la première fois de son histoire autosuffisant en céréales. La production rizicole avait atteint le niveau de 18 millions de tonnes au cours des trois dernières années. Il fallait toutefois signaler que, vu les récoltes records engrangées, les prix payés aux agriculteurs avaient baissé.

31. En Chine, la production céréalière avait atteint, en 1993, le chiffre record de 456 millions de tonnes. Toutefois, 80 millions de Chinois n'avaient toujours pas suffisamment de nourriture ni de vêtements. La Chine continuerait à accorder une priorité élevée à l'amélioration des disponibilités en intrants, à la mise en place de nouvelles infrastructures, à l'approfondissement des réformes structurelles en milieu rural et à l'expansion des débouchés.

32. Les Iles Cook ont mentionné divers aspects d'un nouveau "document de politique générale sur le développement agricole". Celui-ci insistait sur la diversification des cultures, le renforcement des agro-industries du secteur privé, le développement des débouchés et la formation. La synergie possible entre le tourisme et le secteur agricole pourrait ouvrir de nouveaux débouchés pour les produits agricoles.

33. La France a souligné la nécessité de redéfinir les politiques agricoles de façon à s'adapter à l'évolution rapide de la situation économique en Asie et dans le Pacifique. Il faudrait continuer, en priorité, à fournir un appui spécial aux pays en phase d'ajustement structurel ou en transition vers une économie de marché.

34. L'Inde a réduit les contraintes structurelles et appliqué des politiques propres à accroître la production, les revenus et le niveau nutritionnel des agriculteurs. L'adoption de politiques pragmatiques avait permis d'accroître la production agricole sur une base durable. Grâce à cette stratégie, on était passé d'une situation de déficit vivrier chronique à une autosuffisance vivrière confortable. La production vivrière avait atteint le chiffre record de 180 millions de tonnes.

35. Même si l'économie de la République de Corée était florissante, le secteur agricole souffrait de nombreuses carences structurelles. Il restait en effet dominé par la riziculture paysanne. Le Gouvernement coréen avait établi un programme à long terme de restructuration rurale et un nouveau système fiscal, qui devaient faciliter la phase de transition prévue par les accords du Cycle d'Uruguay.

36. A cause des inondations dévastatrices qui avaient frappé les provinces du nord et du centre pendant la campagne agricole, la production rizicole du Laos n'avait été que de 88 pour cent de l'objectif fixé pour 1994.

37. La Malaisie se contentait d'une politique d'autosuffisance en riz de 65 pour cent, le reste de ses besoins étant couvert par des importations. Le pays devrait continuer à développer sa production d'huile de palme pour profiter de son avantage comparatif dans ce domaine.

38. Sous l'effet des nouvelles politiques du Myanmar axées sur le marché, le secteur privé participait beaucoup plus activement au commerce des produits de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et des pêches. Cette nouvelle approche a également entraîné une rapide augmentation de la production rizicole.

39. Au Népal, sécheresse, grêle et inondations s'étaient succédées, réduisant fortement les récoltes au cours des deux dernières années et entraînant des pénuries alimentaires dans les zones sinistrées. Pour stimuler la production, le gouvernement avait créé un service unifié de vulgarisation et une Division séparée pour la promotion des agricultrices, au sein du Ministère de l'agriculture.

40. Les Philippines avaient exécuté un plan de développement agricole à moyen terme pour renforcer la compétitivité du pays dans le secteur agricole. Le Plan était fondé sur la méthode de la zone de production clé, qui consistait à cultiver le bon produit au bon endroit et au bon moment. Il comportait quatre programmes, visant à accroître la productivité du riz et du maïs, de l'élevage, des pêches et des cultures commerciales.

41. Le Samoa a décrit les effets désastreux de la rouille du taro, qui avait dévasté l'aliment de base traditionnel de la population. On s'efforçait actuellement de mettre au point des variétés de taro résistantes. Le gouvernement avait également lancé des programmes de diversification, pour favoriser l'élevage de bovins et la production de bananes, d'autres fruits, de patates douces, de manioc, de cacao et de certaines variétés de noix de coco. Une part importante des crédits Stabex de la CEE alloués au Samoa avait servi à financer des programmes de diversification, à stimuler la production et à améliorer les routes de desserte.

42. La Thaïlande a fait remarquer que, malgré son essor économique, 63 pour cent des habitants continuaient à vivre de l'agriculture. Les systèmes de production agricole étaient actuellement restructurés afin de les adapter à l'évolution de la situation économique et aux préférences des consommateurs.

43. Au Viet Nam, les nouvelles politiques économiques et les mesures incitatives avaient très fortement stimulé la croissance dans les secteurs de l'agriculture et des pêches. Le gouvernement accordait une priorité élevée à la mise au point de politiques et programmes rationnels de développement durable des pêches côtières.

Sécurité alimentaire

44. L'Australie approuvait l'importance accrue que la FAO se proposait d'accorder à la sécurité alimentaire des pays à faible revenu et à déficit vivrier, mais elle tenait à souligner que la sécurité alimentaire ne devait pas être assimilée à l'autosuffisance vivrière. Assurer la sécurité alimentaire, cela voulait dire donner à la population les moyens matériels et économiques d'accéder à des approvisionnements alimentaires fiables et adéquats sur le plan nutritionnel. Il s'agissait, en fin de compte, d'aider les pays à utiliser pleinement leurs avantages économiques comparatifs.

45. Le Bangladesh a souligné que la sécurité alimentaire était la première priorité du gouvernement. Celui-ci accordait une grande importance à la production vivrière intérieure et à l'autonomie, sinon à l'autosuffisance, pour tous les aliments.

46. Le Bhoutan avait mis au point, avec l'aide de la FAO, un Programme global de sécurité alimentaire composé de 32 projets couvrant le développement institutionnel, la production vivrière, la commercialisation et le développement des infrastructures.

47. L'Indonésie a signalé que des experts de la sécurité alimentaire provenant de plusieurs pays du Mouvement des non-alignés s'étaient réunis à Djakarta en janvier 1994. Ils avaient formulé des propositions sur la sécurité alimentaire, qui seraient examinées lors de la Conférence des Ministres de l'alimentation et de l'agriculture prévue en octobre 1994 à Bali, en Indonésie. L'Indonésie a souligné qu'il convenait d'élargir les perspectives de la sécurité alimentaire. Il faudrait inclure dans les concepts d'alimentation et de nutrition une plus large gamme de denrées, dont les fruits, les légumes, la viande, etc. Pour améliorer la sécurité alimentaire, il fallait notamment éliminer la pauvreté et créer des emplois.

48. La République islamique d'Iran a précisé que, même si sa population avait augmenté de 6 millions de personnes au cours des cinq dernières années, son autosuffisance vivrière avait augmenté pour les principaux aliments. Les importations de blé, d'orge et de sucre avaient été réduites de plus de moitié.

49. Le Japon a souligné qu'il s'intéressait au plus haut point à la stabilisation à long terme des approvisionnements alimentaires mondiaux, puisqu'il était lui-même largement tributaire des importations pour ses approvisionnements alimentaires et qu'il avait connu de graves pénuries alimentaires. La dépendance excessive de nombreux pays, dont le Japon, à l'égard d'aliments importés provenant d'un nombre limité de pays exportateurs, conduisait à l'insécurité alimentaire. Le Japon a souligné à quel point il importait de produire les aliments de base de façon durable.

50. La Malaisie a souligné l'importance, en matière de sécurité alimentaire, d'un type d'autarcie propice aux échanges.

51. La Thaïlande a souligné que des politiques nationales efficaces doivent absolument être adoptées afin d'assurer la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Elle a encouragé la FAO à jouer un rôle de premier plan en aidant les pays en développement en ce qui concerne tant les aspects techniques que les politiques de sécurité alimentaire. Elle a suggéré la création, dans la région, d'un réseau sur la sécurité alimentaire.

Lutte intégrée contre les ravageurs

52. Il se dégage des exposés nationaux un enthousiasme général pour les progrès réalisés dans la région en matière de lutte intégrée contre les ravageurs à d'autres zones de la région et d'appliquer les techniques correspondantes à d'autres cultures que le riz irrigué.

53. L'Inde a signalé qu'elle encourageait l'emploi à grande échelle de variétés résistantes ou tolérantes, le traitement des semences et des plants, l'amélioration de la surveillance et du suivi des ravageurs et les démonstrations de lutte intégrée.

54. La République de Corée avait fait une large place à la lutte intégrée contre les ravageurs depuis les années 70. Elle a ainsi pu engranger de bonnes récoltes d'une année sur l'autre, tout en réduisant le plus possible l'utilisation de pesticides.

55. Le Népal, conscient des effets négatifs qui pouvaient découler d'un emploi excessif ou imprudent de pesticides, avait promulgué une nouvelle loi sur les pesticides. Celle-ci tenait compte des possibilités d'appliquer à l'avenir des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs.

56. La Nouvelle-Zélande a insisté sur l'aspect social de la durabilité et a noté avec satisfaction que dans la lutte intégrée, les experts chargés d'appliquer et de contrôler le processus étaient les agriculteurs eux-mêmes. La lutte intégrée était un moyen d'accroître l'autonomie des agriculteurs et leur confiance en soi.

57. Les Philippines estimaient que la lutte intégrée était un élément viable qui pouvait être étendu à tous les aspects de la conduite des cultures. Après avoir obtenu des résultats appréciables avec leurs programmes de lutte intégrée contre les ennemis du riz et des cultures maraîchères, les Philippines avaient commencé à mettre au point des méthodes de formation à la lutte intégrée adaptées à d'autres cultures. Les Philippines avaient proposé d'établir un réseau régional de recherche, de définition des politiques et d'information sur les pesticides, qui s'inspirerait des principes de la lutte intégrée contre les ravageurs.

58. Le Viet Nam a indiqué que l'adoption à grande échelle de méthodes de lutte intégrée avait contribué dans une large mesure aux progrès de la production rizicole. Après l'adoption de méthodes de lutte intégrée, les rendements n'avaient baissé que de 5 pour cent, alors que l'utilisation de pesticides avait été très fortement réduite.

Commerce des produits agricoles

59. Plusieurs délégations ont commenté les Négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay (GATT), récemment achevées. Certains pays se sont inquiétés des effets négatifs des accords commerciaux, mais la plupart des délégués se sont déclarés optimistes, faisant remarquer que les accords du Cycle d'Uruguay se traduiraient par un nouveau développement de l'agriculture, des forêts et des pêches et encourageraient l'essor des économies nationales de la région.

60. L'Australie a souligné que les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) devaient aider à réduire les effets négatifs que les accords du Cycle d'Uruguay pouvaient avoir sur les pays en développement importateurs nets d'aliments. Elle a suggéré que la FAO joue un rôle de premier plan, en veillant à ce que ces pays s'acquittent bien de leurs obligations. Elle estimait que les pays en développement devraient bénéficier des accords du Cycle d'Uruguay.

61. Le Bhoutan a fait observer que, grâce à l'amélioration des possibilités commerciales et des transports et à des politiques commerciales ouvertes vers l'extérieur, son agriculture était de plus en plus placée sous le signe de la commercialisation et de la spécialisation. On note que désormais les producteurs privilégiaient nettement les cultures pour lesquelles le Bhoutan bénéficiait d'un avantage comparatif évident.

62. L'Indonésie a souligné l'importance des mesures compensatoires destinées à protéger les pays en développement importateurs nets d'aliments contre les retombées négatives des accords du Cycle d'Uruguay et des programmes d'ajustement structurel.

63. Le Japon s'est félicité de l'heureuse issue des Négociations du Cycle d'Uruguay, et a exprimé le souhait que les résultats obtenus contribuent à soutenir le développement de la région. Il espérait également qu'il y ait place, dans le futur cadre commercial international, pour des questions non commerciales comme la sécurité alimentaire.

64. Les Philippines ont noté avec satisfaction que la FAO prenait actuellement des mesures pour fournir aux pays en développement un appui en matière de recherche économique et d'analyse des politiques, de façon à les aider à s'adapter aux réformes commerciales et aux modifications structurelles introduites dans leurs économies. Elles ont aussi indiqué que la FAO pourrait aider les pays en développement à contrôler l'application des accords conclus lors du Cycle d'Uruguay et à faire en sorte que les pays d'Asie et du Pacifique soient effectivement représentés lors du processus d'harmonisation des mesures sanitaires et phytosanitaires.

65. Le Samoa a indiqué que ses programmes de diversification des cultures portaient leurs fruits.

66. Les Etats-Unis d'Amérique ont souligné les implications des accords commerciaux du Cycle d'Uruguay sur la sécurité alimentaire et le développement économique. Ils ont invité instamment la FAO à assurer le suivi dans différents domaines: Commission du Codex Alimentarius et Secrétariat de la Convention internationale sur la protection des plantes; évaluation des effets du Cycle d'Uruguay sur les secteurs agricoles des pays en développement; création d'un Centre de référence pour la qualité des aliments et les pesticides; et renforcement des liens de partenariat avec l'Organisation mondiale du commerce, récemment créée.

Environnement et développement durable

67. Les Etats Membres ont vivement approuvé le processus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) et la mise en oeuvre du Programme "Action 21". En outre, divers pays ont spécifiquement approuvé la création, au sein de la FAO, d'un nouveau Département du développement durable et ont encouragé la FAO à agir vigoureusement pour s'acquitter de ses obligations de maître d'oeuvre pour les chapitres 10, 11, 13 et 14 du Programme "Action 21".

68. Le Bangladesh a parlé de la mise en oeuvre d'un plan national d'action pour l'environnement, destiné à prévenir la pollution et à remédier aux catastrophes écologiques du passé. L'agriculture et l'agro-industrie figuraient parmi les principaux bénéficiaires de ce plan d'action.

69. Le Bhoutan a créé des zones protégées qui couvrent 22 pour cent de l'ensemble du territoire. Le pays s'intéressait tout particulièrement à l'application du chapitre 13 du Programme "Action 21", portant sur le développement durable des zones de montagne.

70. Le Myanmar a mentionné la mise en oeuvre d'un nouveau programme de développement intégré. Ce programme était réalisé dans la zone aride du centre du pays, où les problèmes de sous-développement et de dégradation du milieu étaient particulièrement graves.

71. Dans le cadre du Plan d'action et des nouvelles politiques écologiques du Népal, les problèmes d'environnement du pays avaient été analysés. Une stratégie avait été formulée pour faire face à ces problèmes.

72. La Nouvelle-Zélande s'est déclarée optimiste quant aux résultats de la Conférence mondiale sur la population, récemment conclue. L'application effective du Programme d'action convenu à cette occasion aurait d'importantes retombées positives sur la sécurité alimentaire et le développement humain durable.

73. Les Philippines ont précisé qu'elles avaient établi leur propre Programme "Action 21" et qu'elles avaient créé le Conseil philippin du développement durable, afin de mettre en pratique les principes correspondants. Le gouvernement a approuvé une stratégie de conservation de la diversité biologique, comme l'avait suggéré le Conseil susmentionné. Les Philippines réalisaient actuellement un Programme d'aménagement durable des forêts, selon lequel toutes les terres forestières vierges avaient été déclarées zones protégées.

74. Les Etats-Unis d'Amérique ont souligné qu'il faudrait identifier plus précisément les carences du Système mondial sur les ressources phytogénétiques, ainsi que les mesures correctives requises. Les efforts régionaux de conservation des ressources génétiques végétales et animales étaient jugés essentiels. La Région Asie et Pacifique serait un endroit idéal où tester le nouveau Système mondial d'informations zootechniques, mis au point avec le soutien des Etats-Unis d'Amérique.

Forêts

75. L'Australie a fait remarquer que son Premier Ministre, agissant de concert avec ses collègues de Fidji, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des îles Salomon, de Vanuatu, et de Nouvelle-Zélande, avait décidé d'établir un Code de conduite commun régissant l'exploitation des forêts indigènes, auquel devraient adhérer les sociétés opérant dans ces pays. Les Premiers Ministres étaient également convenus d'intensifier de toute urgence le contrôle de l'exploitation forestière et de l'exportation du bois. L'Australie a noté avec satisfaction que la FAO avait l'intention de décentraliser dès que possible vers les régions les services consultatifs régionaux du Programme d'action forestier tropical.

76. Le Cambodge a décrit le problème persistant de déboisement du pays et ses effets négatifs pour l'agriculture et les pêches. Un nouveau Code forestier a été rédigé avec l'aide de la FAO, et un nouveau Plan d'action forestier national était actuellement formulé.

77. Fidji a préconisé l'adoption des stratégies constructives pour enrayer l'exploitation forestière illégale et trouver les moyens de conserver les forêts autochtones, sans pour autant freiner le développement.

78. Le Japon a donné un aperçu des efforts nationaux de protection, d'aménagement et d'amélioration des forêts et a indiqué qu'il était disposé à partager ses connaissances spécialisées avec d'autres pays, dans le cadre du Programme d'action forestier tropical (PAFT), de l'Organisation internationale des bois tropicaux et de programmes bilatéraux. Le Japon avait participé activement à des groupes de travail internationaux chargés d'élaborer des critères et des indicateurs se rapportant à l'aménagement durable des forêts des zones tempérées et boréales.

79. La Malaisie a réaffirmé qu'elle s'engageait à favoriser l'aménagement durable, la conservation et le développement de ses ressources forestières, conformément à l'objectif 2000 de l'Organisation internationale des bois tropicaux, qui prévoyait que tous les bois tropicaux commercialisés seraient extraits de forêts aménagées de façon durable. La politique forestière nationale a été révisée pour

donner un nouvel élan aux aspects suivants: législation forestière, développement des plantations, agroforesterie, produits forestiers non ligneux, foresterie communautaire, activités récréatives, tourisme forestier, conservation de la diversité biologique et coopération internationale.

80. Le Myanmar a promulgué une nouvelle loi sur les forêts. Celle-ci devrait, par son effet dissuasif, empêcher une nouvelle dégradation des ressources en bois. L'exportation de grumes a été fortement réduite pour encourager la transformation sur place, source de valeur ajoutée.

81. Le Laos a précisé que les produits forestiers fournissaient au pays plus de recettes que tout autre produit du secteur agricole. La destruction des forêts s'était toutefois poursuivie à un rythme alarmant, à cause de l'agriculture itinérante et de l'exploitation illégale du bois. Le gouvernement avait pris des mesures pour atténuer les effets de l'agriculture itinérante, en introduisant d'autres options possibles telles que l'élevage, l'arboriculture et la production de fruits. Pour lutter contre l'exploitation illégale du bois, le gouvernement avait adopté de nouvelles mesures strictes pour faire appliquer la loi.

82. La Nouvelle-Zélande, qui avait par le passé créé de vastes plantations, avait réussi à protéger presque la totalité de ses forêts naturelles. Elle se ferait maintenant un plaisir de partager avec d'autres Etats Membres les leçons et les connaissances tirées de son expérience.

83. Le Samoa avait mis au point une nouvelle politique forestière, après trois ans de préparatifs. Cette nouvelle politique serait prochainement soumise à l'approbation de Cabinet. Le programme de reboisement avait beaucoup souffert des cyclones Ofa (1991) et Val (1992) mais, grâce à de bonnes pépinières, le reboisement était à nouveau sur la bonne voie.

Pêches

84. L'Australie a mentionné la récente fermeture de pêcheries naguère importantes ainsi que la forte contraction des captures dans d'autres pêcheries. Les Offices australiens des pêches avaient approuvé les principes et les objectifs du développement écologiquement durable des pêches. Les pêches étaient en voie de restructuration et des objectifs de production étaient introduits.

85. Fidji a fait observer que les pêches étaient d'une importance cruciale pour les Etats du Pacifique Sud, mais que les pays n'étaient pas équipés pour appliquer une réglementation efficace dans leurs zones économiques exclusives (ZEE). Le respect rigoureux de la réglementation et l'élaboration de directives pratiques concernant les niveaux de captures durables étaient jugés d'une importance capitale pour l'avenir du secteur thonier de Fidji.

86. Le Japon a informé la Conférence qu'il organiserait à Kyoto, du 4 au 9 décembre 1995, une "Conférence internationale sur la contribution durable de la pêche à la sécurité alimentaire", en collaboration avec la FAO, pour discuter de l'aménagement approprié des ressources halieutiques. Le Japon a exhorté tous les Etats Membres à participer à cette Conférence.

87. La Nouvelle-Zélande oeuvrait à la mise en place d'un cadre favorisant un meilleur aménagement international des pêches; elle a fait observer qu'elle devait prochainement accueillir, de concert avec la FAO, une réunion d'experts sur l'aménagement des pêches. Elle envisageait aussi d'organiser un atelier sur l'application des droits de propriété à l'aménagement des pêches.

88. La Thaïlande rencontrait de nombreux problèmes d'aménagement des ressources côtières: notamment conflits entre pêche artisanale et pêche commerciale, effets néfastes de l'aquaculture côtière et destruction de ressources de mangroves. Le pays a pris diverses mesures pour résoudre ces problèmes, par exemple: limitation de l'expansion des exploitations crevetticoles, réglementation de l'évacuation des effluents, appui aux pêcheries artisanales côtières et création de réserves marines.

89. Le Viet Nam a indiqué que la production halieutique du pays atteignait actuellement 1,2 million de tonnes par an, soit plus du double du niveau de 1980.

Déclarations des observateurs

90. Le Directeur du Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique a rendu compte des activités de cette institution créée il y a 15 ans pour lutter contre la pauvreté rurale dans la région. Depuis sa création, le Centre a exécuté 152 projets portant sur la recherche, la formation et la diffusion de l'information. Un degré élevé de priorité a été accordé à la promotion de la communication rurale, à la participation locale et à la formation des agriculteurs.

91. Le fonctionnaire chargé de la division du développement rural et urbain de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a indiqué que, depuis la restructuration de son programme de travail, la CESAP avait articulé son action autour de trois grands thèmes de développement: l'atténuation de la pauvreté, la croissance durable et la coopération régionale. En rapport avec l'atténuation de la pauvreté, la CESAP avait fourni des services consultatifs, assistance technique et informations. En matière d'agriculture durable, la CESAP a appuyé l'utilisation correcte des produits agrochimiques, a coopéré au Réseau de consultation, de recherche et d'information sur les engrais pour l'Asie et le Pacifique, et a mis sur pied une banque de données détaillée sur les pesticides dans les pays de l'ANASE, qui pourrait fournir un apport utile aux programmes de lutte intégrée contre les ravageurs dans la région. La CESAP coopérerait aussi activement avec la FAO et d'autres institutions des Nations Unies aux fins du suivi de la CNUED et de la mise en oeuvre du Programme "Action 21".

III. RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION: 1992-93

92. Le Sous-Directeur général et Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique (SDG/RR) a présenté ce point d'ordre du jour et passé en revue les principales activités de la FAO au cours des deux années écoulées².

93. Il a constaté que la région Asie-Pacifique avait encore été celle qui avait connu, au cours de la période biennale écoulée, la plus forte croissance économique du monde. Malgré une série noire de catastrophes naturelles et de problèmes énergétiques, les réformes des politiques avaient continué à impulser une croissance économique spectaculaire dans de nombreuses parties de la région. Il était à noter, cependant, que toutes les populations et tous les pays de la région n'avaient pas bénéficié des progrès économiques, et que les graves disparités de revenus subsistaient même au sein des économies les plus dynamiques.

94. Le SDG/RR a signalé que les progrès impressionnants qui avaient été accomplis au niveau macro-économique dans la région Asie-Pacifique masquaient toutefois de sombres réalités: les agriculteurs avaient mis en valeur toutes les terres disponibles, les améliorations technologiques avaient été contrebalancées par la conversion de terres agricoles à d'autres usages, les sols avaient été exploités jusqu'à l'épuisement, la superficie irriguée par habitant avait continué de régresser, les rendements du riz et du blé étaient en baisse, la production de viande plafonnait, les captures mondiales de poissons par habitant avaient diminué de près de 5 pour cent ces dernières années et le déboisement massif avait entraîné l'extinction d'au moins une espèce végétale ou animale par jour.

95. Le SDG/RR a averti que, si ces tendances n'étaient pas résolument inversées, on courrait à la catastrophe écologique. Il a ajouté qu'il serait particulièrement difficile de résoudre ces problèmes dans un environnement mondial marqué par la stagnation de l'aide au développement et par le protectionnisme.

96. Au cours de la période biennale 1992-93, les programmes de la FAO étaient axés sur le renforcement des capacités nationales et sur la coopération entre les pays pour l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles. Le SDG/RR a souligné l'importance que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) et la Conférence internationale sur la nutrition (CIN) avaient revêtue, au cours de cette période, dans l'élaboration des programmes de la FAO.

97. La FAO a exécuté, durant la période biennale, une vaste gamme d'activités allant de la conservation des ressources génétiques à la facilitation des échanges de matériel génétique, en passant par la protection des plantes, les biotechnologies, l'amélioration de l'aménagement des pêches et des forêts, et la promotion de la recherche en coopération.

98. Le SDG/RR a signalé que le Bureau régional de la FAO continuait de renforcer ses liens avec les organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que divers organismes intergouvernementaux et institutions de la recherche et d'enseignement. Cette coopération s'était révélée fructueuse et rentable.

99. La capacité de la FAO à répondre à la flambée des besoins dans la région subissait, dans une certaine mesure, le contrecoup des restrictions financières persistantes, qui étaient aggravées par l'inflation. Néanmoins, de janvier 1992 à avril 1993, la FAO avait formulé des projets et obtenu des financements d'un montant total de 1,4 milliard de dollars E.-U.

² APRC/94/2.

100. Le SDG/RR a fait observer que les difficultés sans précédent auxquelles étaient confrontées l'agriculture, la pêche et les forêts fournissaient aussi l'occasion d'actions décisives. Il a réitéré les appels lancés par la CNUED et la CIN pour une réforme radicale des politiques, des programmes et des modes de vie afin d'inverser les évolutions dangereuses qui faisaient d'ores et déjà sentir leur impact sur les systèmes biologiques dans la région.

101. Le SDG/RR a déclaré que, malgré la persistance des restrictions financières, le Bureau régional s'efforcerait de réorienter ses programmes pour 1994-95 de manière à traiter les questions relatives aux programmes spéciaux du Directeur général sur la sécurité alimentaire, les ressources génétiques végétales et animales, les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes, ainsi que sur l'ensemble du développement et de l'agriculture durables, qui donnaient aux femmes et aux pauvres une maîtrise accrue des décisions les concernant.

102. La Conférence a approuvé le principe fondamental du développement durable, comme pierre angulaire sur laquelle tous les pays de la région devraient fonder leurs politiques et leurs actions.

103. La Conférence a approuvé les activités de la FAO en cours d'exécution dans la région et apporté son appui aux nouvelles initiatives et aux nouveaux domaines de travail prioritaires proposés par le Directeur général et approuvés par la Conférence à sa vingt-septième session, en 1993. Conformément à ces initiatives, elle a souscrit en outre aux efforts déployés par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique pour recentrer ses programmes 1994-95 en fonction de ces priorités.

104. Consciente que la conservation des ressources génétiques animales et végétales est au coeur même du renforcement de la sécurité alimentaire, la Conférence a recommandé que la FAO continue d'accorder un degré de priorité élevé aux activités dans ce domaine. Les compétences existant dans la région seront essentielles pour les travaux en cours de la Commission des ressources génétiques végétales de la FAO, et pour le Secrétariat chargé de préparer la Conférence et le Programme techniques sur les ressources phytogénétiques de 1996.

105. Constatant l'effet catalytique des succès que la FAO a remportés grâce à ses nombreux réseaux régionaux, la Conférence a prié instamment la FAO de consacrer son attention et ses ressources au soutien effectif des réseaux existants et a demandé à la FAO de continuer à promouvoir de nouveaux réseaux prometteurs comme le réseau régional proposé pour l'analyse des politiques agricoles dans la région Asie et Pacifique.

106. La Conférence a noté avec satisfaction qu'un rapport détaillé portant spécifiquement sur les activités de la FAO dans les pays insulaires du Pacifique était en cours de préparation et elle a demandé que des rapports analogues soient présentés à l'avenir.

107. Consciente de la vaste réserve de talents et de compétences techniques que possède la région, et des mécanismes de CTPD existant ou nouvellement créés par la FAO, la Conférence a recommandé que la FAO tire pleinement parti de ces mécanismes pour encourager et accroître la coopération Sud-Sud dans la région.

108. La Conférence a approuvé l'étroite collaboration de la FAO avec la CESAP et avec d'autres institutions internationales travaillant dans la région et encouragé vivement la poursuite de cette collaboration.

109. La Conférence a appuyé vigoureusement les propositions du Directeur général destinées à renforcer le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, ainsi que la création d'un nouveau bureau sous-régional pour les pays insulaires du Pacifique, et la décentralisation des services de l'Organisation.

IV. DECISIONS DE LA CENT SIXIEME SESSION DU CONSEIL ET INCIDENCES SUR LES ACTIVITES PRESENTES ET FUTURES DE LA FAO DANS LA REGION

110. La Conférence a été informée des décisions prises à la cent sixième session de la FAO, sur la base du document d'information pertinent de la Conférence³, dont le Président indépendant du Conseil a fait le résumé. Celui-ci a déclaré que le Conseil avait siégé dans un esprit de coopération et de créativité qui avait conduit à l'approbation unanime des propositions du Directeur général concernant l'examen des programmes, structures et politiques de l'Organisation.

111. Il a indiqué que le Conseil s'était consacré principalement à l'examen et à l'approbation des propositions du nouveau Directeur général visant à revigorer l'Organisation. Parmi ces propositions figuraient des recommandations relatives à la restructuration des services du Siège de l'Organisation, à l'accélération de la décentralisation, au renforcement des bureaux régionaux et à la création de cinq bureaux sous-régionaux, dont un pour les Etats Membres insulaires du Pacifique. Le Conseil avait aussi approuvé la mise en place de deux programmes spéciaux, l'un pour le soutien à la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, l'autre pour la prévention et la réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes.

112. Le Conseiller spécial du Directeur général et Sous-Directeur général pour l'environnement et le développement durables, a mis la Conférence au courant des procédures qui ont été introduites pour la mise en oeuvre des décisions du Conseil. S'agissant de la restructuration, il a indiqué que le tableau des effectifs des Bureaux régionaux et des Représentations dans les pays étaient à l'étude, que la réaffectation et la redéfinition des postes étaient en cours au Siège et que des consultations étaient engagées pour aboutir à un accord sur le siège du Bureau sous-régional pour le Pacifique. Comme on pouvait s'y attendre, plusieurs pays avaient exprimé leur intérêt à cet égard.

113. En ce qui concerne le programme spécial sur la production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, il a signalé que la FAO avait conclu des accords de coopération avec la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et que des accords supplémentaires étaient recherchés avec d'autres donateurs multilatéraux et bilatéraux. La prochaine étape serait l'ouverture de consultations avec les pays où des projets de terrain pourraient être mis en chantier avant le début des campagnes agricoles 1995.

114. La Conférence a souscrit unanimement aux décisions du Conseil approuvant les propositions du Directeur général. Elle a constaté que ces propositions comportaient un nombre considérable d'éléments susceptibles d'avoir des retombées positives sur la région Asie et Pacifique.

115. La Conférence a vivement approuvé les propositions visant la décentralisation de l'Organisation, le renforcement du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et la création d'un bureau sous-régional pour le Pacifique.

116. La Conférence a appuyé tout particulièrement la mise en place des nouveaux programmes spéciaux de production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, et de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES). Si la Conférence est convenue que le programme spécial sur la sécurité alimentaire devait surtout être axé sur la production vivrière, des délégations ont souligné que d'autres facteurs contribuant à la sécurité alimentaire devraient continuer de figurer dans le programme de travail général de la FAO.

³ APRC/94/INF/8.

117. La Conférence a constaté avec satisfaction que, dans la région Asie et Pacifique, les activités du programme EMPRES concerneraient aussi la fièvre aphteuse. Attirant l'attention sur le fait que d'autres organisation apportaient depuis de nombreuses années leur soutien pour l'éradication de cette maladie en Amérique latine, avec un succès considérable, la Conférence a demandé à la FAO d'accorder une égale importance à l'Asie du Sud-Est et à l'Amérique latine dans ses activités relatives à l'éradication de la fièvre aphteuse.

118. La Conférence a accordé un ordre de priorité élevé aux travaux de la FAO dans les domaines ci-après: politiques et commerce des produits de base, normes alimentaires du Codex Alimentarius, harmonisation internationale des réglementations phytosanitaires, ressources génétiques animales et végétales, augmentation des crédits destinés à la pêche et aux forêts, et enfin environnement et développement durable.

119. La Conférence a exprimé sa satisfaction pour l'efficacité avec laquelle le Président indépendant du Conseil avait conduit les débats du Conseil.

V. LA LUTTE INTEGREE CONTRE LES RAVAGEURS AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE DURABLE

120. La Conférence a examiné la question de la lutte intégrée contre les ravageurs au service d'une agriculture durable sur la base du document pertinent de la Conférence⁴, et de la présentation faite par le Coordonnateur régional du Programme inter-Etats pour la lutte intégrée contre les ravageurs du riz en Asie du Sud et du Sud-Est.

121. Il a évoqué les succès de la lutte intégrée, qui a été introduite dans plusieurs pays d'Asie et du Pacifique. Il a cité l'exemple de l'Indonésie où, depuis la mise en place d'une politique nationale de lutte intégrée en 1986, la production annuelle de riz avait augmenté de plus de 15 pour cent et les rendements dépassaient 4,5 tonnes à l'hectare, tandis que l'utilisation des insecticides dans le pays avait diminué de plus de 50 pour cent. Des résultats analogues avaient été observés au Viet Nam, au Bangladesh et en Chine.

122. L'Asie avait pratiqué la lutte intégrée bien avant toute autre partie du monde. Les récents succès obtenus en Asie et dans le Pacifique reposaient sur la mise en valeur des ressources humaines, processus qui reconnaissait et valorisait les compétences des agriculteurs. En outre, la lutte intégrée comportait des avantages socio-économiques importants et durables, qui allaient bien au-delà de la simple protection des plantes.

123. La Conférence a pris acte du fait que les méthodes novatrices et participatives de formation, qui se fondaient sur la compréhension des agro-écosystèmes locaux et sur la constitution d'un patrimoine scientifique et technologique communautaire, étaient la clé de la lutte intégrée contre les ravageurs. Ce résultat était obtenu par la création d'écoles pratiques d'agriculture où les agriculteurs découvraient par eux-mêmes les processus scientifiques constitutifs des agro-écosystèmes. Il a toutefois été souligné que le soutien de la recherche pure et appliquée était nécessaire car elle jouait un rôle complémentaire de celui des écoles pratiques d'agriculture à l'appui de la lutte intégrée.

124. La Conférence a reconnu que la lutte intégrée contre les ravageurs fondée sur l'écologie existait déjà dans les pays d'Asie et du Pacifique pour certaines cultures pérennes et le riz, et conclu que la lutte intégrée donnerait d'aussi bons résultats sur d'autres cultures (par exemple, le coton, les légumes et les fruits).

125. Quelques pays ont souligné qu'il demeurerait important d'utiliser les pesticides correctement et en respectant les normes de sécurité aux fins d'une production agricole durable, et ils ont insisté sur l'efficacité de ces produits dans le cadre de la lutte intégrée contre les ravageurs.

126. Prenant acte des avantages économiques et écologiques de la lutte intégrée, la Conférence a demandé instamment à tous les pays de la région de revoir, s'il y avait lieu, leurs politiques nationales concernant les pesticides, de supprimer les subventions aux pesticides et d'élaborer des politiques nationales de lutte intégrée contre les ravageurs.

127. La Conférence a reconnu l'efficacité des ONG qui travaillent en partenariat avec la FAO et les programmes nationaux, pour promouvoir l'application de la lutte intégrée, et recommandé que les Etats Membres les impliquent dans la formation et le renforcement des processus informels d'éducation.

⁴ APRC/94/3.

128. La Conférence a lancé un appel en faveur de la pleine participation des agricultrices et des agents féminins de formation afin d'élargir et de renforcer les progrès des programmes de lutte intégrée contre les ravageurs.

129. Reconnaisant le rôle clé que la FAO avait joué dans la promotion et le soutien des écoles pratiques d'agriculture pour la lutte intégrée contre les ravageurs du riz, la Conférence a demandé instamment à la FAO d'élargir ce soutien aux activités de formation à la lutte intégrée contre les ravageurs d'autres cultures. La Conférence a recommandé que les Etats Membres apportent leur soutien aux travaux portant sur d'autres cultures que le riz, par la création de sites d'études pilotes.

130. La Conférence a demandé à la FAO d'étudier les perspectives de création d'un réseau régional d'échange d'informations sur les pesticides et la lutte intégrée contre les ravageurs, les politiques visant les pesticides, et les répercussions de leur utilisation sur la santé et l'environnement. Un réseau de ce genre pourrait aussi favoriser les programmes d'échanges et les voyages d'étude entre pays.

131. La Conférence a souligné que, pour élargir efficacement la lutte intégrée contre les ravageurs, des ressources supplémentaires étaient indispensables et elle a invité en conséquence les donateurs à accroître leur soutien à l'élaboration de politiques nationales de lutte intégrée, à la formation des agriculteurs au sein d'écoles pratiques d'agriculture et à la diffusion d'agriculteur à agriculteur, des principes de la lutte intégrée.

VI. L'AMENAGEMENT INTEGRE DES ZONES COTIERES AU SERVICE DE LA PECHE DURABLE

132. Le Fonctionnaire principal chargé de la planification des pêches à la Division des politiques et de la planification des pêches de la FAO a présenté le document de conférence pertinent⁵. Il a constaté que l'aménagement intégré des pêches côtières était nécessairement de nature multisectorielle, qu'il s'inscrivait dans le cadre de l'aménagement plus général des régions côtières et qu'il s'imposait particulièrement lorsque la pêche était un secteur d'activité de grande importance.

133. Il a identifié les menaces qui pesaient sur les pêches côtières de capture comme provenant de deux sources: 1) les évolutions défavorables de l'environnement ayant leur origine à l'extérieur du secteur et qui avaient pour effet de dégrader l'habitat des poissons et la qualité de l'eau, et 2) la surexploitation des ressources halieutiques. Les problèmes de l'aquaculture étaient liés à la dégradation de la qualité de l'eau et à la mauvaise utilisation des terres. Dans une situation marquée par la prédominance du libre accès aux ressources côtières, la recherche du profit et la pauvreté étaient conjointement responsables de ces menaces.

134. Il a souligné qu'il serait peut-être important, dans le contexte de l'aménagement intégré des pêches côtières, d'accorder à la réglementation de la pêche - de préférence par élimination du libre accès - un degré élevé de priorité. Une réglementation efficace, comportant une répartition des ressources, permettrait d'assurer que les mesures d'aménagement destinées à protéger l'habitat des poissons soient génératrices d'avantages à long terme.

135. La Conférence a constaté que la réussite de l'aménagement intégré des pêches côtières était une question de nature plus politique qu'administrative, tant au plan de la participation et de l'implication des intéressés que du fait de la multiplicité des structures administratives intervenantes. Elle a reconnu que l'intégration des programmes et politiques sectoriels par la voie de compromis entre différentes options de développement devrait être un mécanisme clé de l'aménagement intégré des pêches côtières.

136. La Conférence a conclu que pour maintenir une productivité élevée de la pêche dans les zones côtières, il fallait prendre en compte tous les facteurs qui ont une incidence sur la production durable des ressources halieutiques, c'est-à-dire non seulement les activités agricoles et forestières voisines, mais aussi l'urbanisation, le développement industriel, l'aquaculture, le tourisme, et le développement des infrastructures.

137. La Conférence a pris note des nombreux exemples de réussite de l'aménagement intégré de zones côtières en Asie et dans le Pacifique, et estimé qu'il y avait de ce fait d'excellentes occasions d'échanges des acquis de l'expérience dans le cadre de la CTPD, au sein de la région et avec des pays d'autres régions. La FAO a été instamment invitée à faciliter ces échanges.

138. La Conférence a pris acte des effets négatifs découlant d'une mauvaise gestion du développement de l'aquaculture, mais elle a reconnu que, bien gérée, l'aquaculture pouvait conduire à un accroissement de la productivité des zones côtières, et à une augmentation du niveau des revenus et de l'emploi.

139. La Conférence est convenue que l'aménagement intégré des zones côtières était essentiel pour la conservation des ressources halieutiques et de l'environnement côtiers. La Conférence a recommandé que des projets soient lancés dans ce domaine aux niveaux national et local, et soient renforcés par une coordination au niveau régional.

⁵ APRC/94/4.

140. La Conférence a reconnu l'utilité d'un bon zonage et aménagement du territoire pour la protection des ressources et des pêches côtières, et prié instamment tous les Etats Membres d'élaborer un zonage efficace pour les régions côtières. La FAO a été invitée à aider les pays à réaliser ce travail.

141. La Conférence a recommandé que la FAO fournisse une assistance technique et une formation, pour la mise en oeuvre de projets d'aménagement intégré des zones côtières, et coordonne ces activités avec les pays et les autres organisations internationales concernés.

VII. SUITE DONNEE A LA CNUED ET AU PROGRAMME "ACTION 21"

142. La Conférence a examiné les activités relatives au suivi de la CNUED et du Programme "Action 21" sur la base du document pertinent de la Conférence⁶ qui a été présenté par le Conseiller spécial du Directeur général et Sous-Directeur général pour l'environnement et le développement durable.

143. Il a souligné le rôle important de la Commission du développement durable de l'ONU, pour guider et suivre la mise en oeuvre des accords du Sommet de Rio, et décrit les fonctions de soutien à cette Commission incombant à la FAO en tant que maître d'oeuvre pour les chapitres 10, 11, 13, et 14 du Programme "Action 21", qui portent sur les ressources de la terre. Il a indiqué que la Commission examinerait les activités relatives à ces chapitres en avril 1995.

144. La Conférence a approuvé le rôle de maître d'oeuvre assumé par la FAO pour les chapitres du Programme "Action 21" relatifs aux ressources de la terre. La Conférence a demandé à la FAO de maintenir et de renforcer son appui à la mise en oeuvre du Programme "Action 21". A cet égard, la Conférence a approuvé la création du Département du développement durable au sein de la FAO.

145. Tout en prenant acte du fait que la FAO n'était pas maître d'oeuvre pour le chapitre du Programme "Action 21" relatif à la conservation de la diversité biologique, la Conférence a reconnu la valeur des contributions de la FAO dans ce domaine. La Conférence a demandé à la FAO de renforcer ses efforts régionaux pour les préparatifs de la Conférence internationale de 1996 et du Programme sur les ressources phytogénétiques. Elle a demandé aussi un accroissement des efforts en cours pour la conservation de la diversité des animaux domestiques et exprimé ses remerciements au Gouvernement japonais qui a financé les efforts initiaux.

146. Constatant les pressions auxquelles sont soumis les pays producteurs de bois de la région qui doivent obtenir, d'ici à l'an 2000, d'extraire de forêts aménagées sur une base durable tous les produits faisant l'objet d'échanges internationaux, la Conférence a demandé instamment un soutien accru de la FAO aux pays pour l'application des Principes forestiers.

147. Consciente de l'importance de l'examen des questions sectorielles relatives aux ressources de la terre, que devait entreprendre prochainement la Commission du développement durable, la Conférence a souscrit pleinement aux recommandations tendant à ce que les secteurs agricole et forestier soient représentés dans les délégations nationales qui assisteront à la session d'avril 1995 de la Commission, de sorte que les priorités de ces secteurs soient prises en compte et qu'un équilibre approprié soit maintenu, dans les décisions de la Commission, entre développement et environnement.

148. Les Etats Membres ont ensuite énuméré une encourageante série d'activités consécutives à la CNUED, et notamment la mise en place de programmes "Action 21" nationaux, la mise en oeuvre de réformes de politiques, l'adoption de nouvelles lois et l'exécution de projets de terrain ciblés. La Conférence a recommandé que les pays de la région confrontent leur expérience concernant les réalisations et l'exécution d'activités consécutives à la CNUED.

⁶ APRC/94/INF/10.

VIII. INCIDENCES DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES D'URUGUAY SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LA REGION ASIE ET PACIFIQUE

149. La Conférence a examiné les incidences des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay sur la sécurité alimentaire dans la région Asie-Pacifique, sur la base du document pertinent de la Conférence⁷, qui a été présenté par l'Economiste régional (sécurité alimentaire et commercialisation des produits alimentaires) de la FAO (RAPA). Il a constaté que l'Acte final des négociations d'Uruguay, signé à Marrakech en avril 1994, comportait trois volets importants pour la sécurité alimentaire: l'Accord sur l'agriculture; l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires; et la Décision relative aux mesures concernant les effets négatifs possibles du programmes de réformes sur les pays les moins avancés et sur les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires.

150. Il a résumé les résultats d'évaluations préliminaires des incidences potentielles des Accords de l'Uruguay Round sur la sécurité alimentaire et souligné que la situation de chaque pays dépendrait de ses importations nettes de produits alimentaires et de sa capacité à tirer parti des débouchés éventuels. Il a insisté sur le caractère provisoire de cette évaluation et informé la Conférence que la FAO exécuterait une analyse plus approfondie sur la base des listes d'engagements des signataires que ceux-ci doivent remettre d'ici à la fin de 1994. Cette analyse serait présentée pour examen à la session d'avril 1995 du Comité des produits.

151. La Conférence a pris acte du traitement spécial et différencié qui serait accordé aux pays en développement dans le cadre de l'Accord sur l'agriculture. Une assistance à l'importation de produits alimentaires serait envisagée pour les pays particulièrement démunis au titre de la "Décision relative aux effets négatifs possibles du programme de réformes sur les pays les moins avancés et sur les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires". La Conférence a demandé aux donateurs d'accroître leurs efforts pour améliorer la sécurité alimentaire des pays à faible revenu et à déficit vivrier.

152. La Conférence s'est félicitée de la bonne fin et des résultats des négociations d'Uruguay. Les nouveaux accords devraient ouvrir la voie à un nouvel ordre dans les échanges mondiaux de produits agricoles et alimentaires. Les pays en développement, qui pour la plupart disposent d'un avantage comparatif dans l'agriculture en seraient en général les bénéficiaires. A cet égard, on a suggéré que la FAO pourrait jouer un rôle central en aidant les pays en développement par la fourniture de conseils sur les techniques et politiques et par l'exécution d'études quantitatives approfondies des incidences des négociations d'Uruguay.

153. La FAO a été invitée à porter son attention sur les points suivants: effets des négociations d'Uruguay sur les produits tropicaux en provenance des pays en développement; impact potentiel sur la sécurité alimentaire; application des mesures sanitaires et phytosanitaires dans les pays en développement; stockage des céréales vivrières aux niveaux régional et sous-régional dans un environnement commercial libéralisé; problèmes particuliers de la production et du commerce du jute; et enfin, harmonisation des politiques conformément aux nouveaux accords.

154. Comme mesure d'accompagnement, la Conférence a recommandé le renforcement du Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR) en vue de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses d'évaluation de la situation de la sécurité alimentaire et des besoins d'aide alimentaire des pays à faible revenu et à déficit vivrier.

⁷ APRC/94/INF/11.

- . 155. La Conférence a invité la FAO à mettre à jour le document "Les incidences des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay sur la sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique" à la lumière des résultats de nouvelles études fondées sur les listes d'engagements que doivent présenter les signataires des accords. On a suggéré que le document mis à jour soit examiné à la prochaine session de la Commission régionale de la FAO sur la sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique.

IX. PRÉPARATIFS DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION DE 1996

156. La Conférence a examiné les préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, sur la base du document d'information pertinent de la Conférence⁸ présenté par le Directeur de la Division de l'information de la FAO.

157. La Conférence a pris connaissance d'un ensemble de données concernant la persistance de l'insécurité alimentaire dans de nombreux pays, l'accroissement démographique et la régression des investissements dans l'agriculture. Il a été rappelé que la Conférence de la FAO, à sa vingt-septième session, avait exprimé sa "profonde préoccupation" devant ces évolutions, et qu'elle avait lancé un appel en faveur d'une action immédiate pour instaurer la sécurité alimentaire.

158. La Conférence a pris acte du fait que le Directeur général avait consulté un certain nombre de chefs d'Etat et de Gouvernement, dans toutes les régions, au sujet de ces questions. Les Chefs d'Etat et de gouvernement sont convenus que la tenue, aussitôt que possible, d'un Sommet mondial de l'alimentation était justifiée et à la mesure de la gravité des problèmes d'insécurité alimentaire. La Conférence a noté en outre que le Directeur général avait l'intention de convoquer le Sommet mondial de l'alimentation pour le début de 1996. On envisageait actuellement, comme dates possibles, les samedi 9 et dimanche 10 mars 1996.

159. Le Sommet avait pour objectif de susciter une meilleure prise de conscience du fait que la persistance de l'insécurité alimentaire était inacceptable et qu'il fallait s'engager et agir au niveau mondial pour remédier à ce problème. Le Sommet devrait déboucher sur l'adoption de diverses politiques et d'un plan d'action. Aucune nouvelle structure administrative ni aucun autre mécanisme financier n'étaient prévus.

160. La Conférence a été informée que les préparatifs comprendraient de vastes consultations avec les gouvernements, les ONG, le secteur privé et le système des Nations Unies. Le Secrétariat exposerait les grands problèmes touchant à la sécurité alimentaire mondiale dans une série d'analyses décrivant les tendances passées, la situation actuelle et les mesures envisagées pour l'avenir. Ces documents s'appuieraient principalement sur la publication "Agriculture: Horizon 2010", ainsi que sur d'autres études effectuées par l'Organisation. Le Secrétariat préparerait en outre un document de politique générale qui serait examiné par le Sommet, ainsi qu'un Plan d'action.

161. La documentation préparée pour le Sommet serait d'abord présentée à une réunion ministérielle extraordinaire qui se tiendrait à Québec (Canada) du 14 au 16 octobre 1995, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la FAO et à laquelle seraient invités les Ministres de l'agriculture et de la coopération pour le développement. En outre, toujours dans le cadre des célébrations en l'honneur de la FAO, le Gouvernement fédéral du Canada et le Gouvernement de la province de Québec organiseraient, dans la ville de Québec, un Symposium international de trois jours (11-13 octobre 1995) sur les problèmes liés à la sécurité alimentaire. Y participeraient des représentants des gouvernements, des organisations non gouvernementales et du secteur privé. Etant donné que ces deux manifestations étaient étroitement liées, les représentants des ONG et du secteur privé participant au Symposium auraient la possibilité d'exposer leur point de vue sur les problèmes de sécurité alimentaire devant la réunion ministérielle.

162. La Conférence a en général approuvé l'idée de convoquer le Sommet mondial de l'alimentation. Un pays a souligné l'importance d'une réunion qui examinerait sérieusement les problèmes de sécurité alimentaire, mais a tenu à souligner la nécessité de poursuivre le dialogue sur le cadre général de cette réunion, y compris sur le niveau de la participation.

⁸ APRC/94/INF/9.

X. REPRESENTATION DE LA REGION AU GCRAI

163. Le Conseiller spécial du Directeur général et Sous-Directeur général pour l'environnement et le développement durable a présenté le document⁹ traitant de la représentation de la région au GCRAI. Il a expliqué que la FAO, qui coparrainait le GCRAI, contribuait à définir les politiques des centres internationaux de recherche agronomique et à promouvoir les activités de recherche prioritaires pour les pays en développement.

164. La Conférence a examiné et approuvé les critères applicables pour le choix des Etats Membres appelés à représenter la région, ainsi que les responsabilités que cela comportait.

165. La Conférence a désigné la Malaisie et le Népal pour représenter la région au cours de la période 1995-98.

166. La Conférence a examiné des suggestions visant à améliorer l'efficacité de la représentation de la région au GCRAI. A cet égard, la Conférence a recommandé que les représentants régionaux visitent régulièrement les systèmes nationaux de recherche agronomique dans la région pour mieux interagir avec leurs collègues, s'enquérir de leurs vues et observations et, à leur tour, faire rapport sur les réunions du GCRAI.

167. La Conférence a en outre approuvé le plan du GCRAI tendant à renforcer le rôle des systèmes nationaux de recherche agronomique dans la définition des activités de recherche et de développement des centres relevant du GCRAI. En outre, la Conférence a vivement appuyé l'idée de continuer à tenir des réunions à mi-parcours du GCRAI dans les pays en développement pour que les membres du GCRAI puissent interagir avec les systèmes nationaux de recherche agronomique dans la région.

168. La Conférence a reconnu que les pays en développement étaient particulièrement intéressés par la disponibilité constante de techniques améliorées mises au point dans les centres du GCRAI. La Conférence a donc invité les pays membres en développement à se joindre aux donateurs traditionnels pour accroître les contributions au GCRAI.

⁹ APRC/94/5.

XI. RAPPORT SUR LE SUIVI DE LA CIN

169. La Conférence a examiné le rapport sur le suivi de la CIN¹⁰ présenté par le Conseiller spécial du Directeur général et Sous-Directeur général pour l'environnement et le développement durable. Elle a passé en revue les mesures prises par les pays de la région et par la FAO pour mettre en oeuvre les recommandations contenues dans la Déclaration mondiale et le Plan d'action sur la nutrition, adoptés lors de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN) tenue à Rome en décembre 1992.

170. La Conférence a été informée des progrès réalisés à ce jour, y compris des débats de fond qui ont eu lieu au sein des organes directeurs de la FAO (Comité de l'agriculture, Conseil et Conférence) quant aux moyens d'atteindre les objectifs de la CIN. On a également fait remarquer que la FAO et l'OMS devraient préparer conjointement, en 1995, un rapport détaillé sur l'application des recommandations de la CIN. La Conférence a été informée des travaux déjà réalisés ou des activités prévues à cet effet dans la Région Asie et Pacifique au cours de la présente période biennale.

171. La Conférence a reconnu que, pour appliquer effectivement les recommandations de la CIN, il convenait d'établir des plans nationaux d'action sur la nutrition, ou alors de les renforcer. Plusieurs Etats Membres ont décrit l'expérience qu'ils avaient acquise dans ce domaine. La Conférence a instamment invité les Etats Membres à mettre au point dès que possible des plans de ce type, s'ils ne l'avaient pas encore fait.

172. Selon la Conférence, la FAO, l'OMS et d'autres organisations internationales seraient probablement appelées à accroître leur aide dans les domaines de la production de cultures vivrières traditionnelles, de l'appui de l'industrie pour l'enrichissement des aliments, et enfin de la qualité et de l'innocuité des aliments. La Conférence a recommandé de poursuivre l'aide fournie par la FAO pour intégrer des questions relatives à la nutrition dans les projets intéressant les pêches, les forêts et l'agriculture.

¹⁰ APRC/94/INF/5.

XII. PROJET DE DECLARATION SUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

173. La Conférence a examiné un projet de "Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture"¹¹. Ce projet était soumis à la Conférence, conformément aux dispositions de la Résolution 4/93, concernant la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation, en 1995. Les gouvernements membres ont été priés de communiquer par écrit au Directeur général leurs observations sur cette Déclaration avant le 7 décembre 1994.

174. Le projet révisé serait soumis à la cent huitième session du Conseil, en juin 1995. A la lumière de cet examen, il serait alors à nouveau révisé, pour être présenté, pour approbation, lors des célébrations du cinquantième anniversaire de l'Organisation. La version définitive serait soumise à la vingt-huitième session de la Conférence de la FAO, pour approbation.

175. La Conférence régionale a été informée que la résolution de la dernière Conférence de la FAO concernant la célébration du cinquantième anniversaire appelait également tous les Etats Membres à célébrer l'anniversaire de l'Organisation en lui donnant un grand retentissement, conforme à l'importance de cet événement. De nombreuses activités étaient déjà envisagées. Par exemple, plus de 65 pays avaient déjà décidé d'émettre des timbres commémoratifs et, à ce jour, plus de 30 pays avaient indiqué qu'ils comptaient frapper des pièces de monnaie spéciales à cette occasion. Pour aider les Etats Membres à planifier la célébration de cet anniversaire, le Directeur général a déjà décidé du thème de la Journée mondiale de l'alimentation de 1995, qui est également le thème du cinquantième anniversaire: "Nourrir le monde".

176. L'observateur du Canada a expliqué aux participants les manifestations prévues dans la ville de Québec pour célébrer le cinquantième anniversaire de la FAO, en octobre 1995. Le Gouvernement fédéral du Canada, le Gouvernement de la province de Québec et la ville de Québec allaient organiser, du 11 au 13 octobre 1995, un Symposium international sur toute une série de problèmes liés à la sécurité alimentaire. La célébration du cinquantième anniversaire aurait lieu le 16 octobre au château Frontenac de Québec, là même où la FAO avait été fondée en 1945, et les manifestations se concluraient par l'approbation de la "Déclaration de Québec" - Déclaration du cinquantenaire sur l'alimentation et l'agriculture. Le Gouvernement du Canada accueillerait également la réunion ministérielle convoquée par le Directeur général pour la préparation du Sommet mondial de l'alimentation.

¹¹ APRC/94/INF/7.

XIII. CONCLUSIONS

Date et lieu de la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

177. Le Gouvernement du Samoa a proposé d'accueillir la vingt-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, en 1996. Le Gouvernement indonésien a appuyé cette proposition, dont elle s'est félicitée. Elle a tenu à proposer, elle aussi, sa candidature au cas où, pour une raison quelconque, la Conférence ne pourrait pas se tenir au Samoa.

178. Le Président de la Conférence a fait observer que la proposition du Samoa d'accueillir la vingt-troisième Conférence régionale de la FAO serait communiquée au Directeur général, qui déciderait alors de la date et du lieu de la Conférence, en consultation avec les gouvernements membres.

Adoption du rapport

179. La Conférence a adopté à l'unanimité le projet de rapport présenté par le Rapporteur et le Président de la Conférence.

Clôture de la Conférence

180. Les délégués, dans leurs déclarations de clôture, ont remercié le Gouvernement et le Peuple philippin d'avoir accueilli la Conférence, fourni des installations et un appui logistique d'excellente qualité et organisé des excursions intéressantes. Ils ont particulièrement apprécié la chaleureuse et généreuse hospitalité philippine.

181. Au nom du Gouvernement philippin, le Secrétaire d'Etat Roberto S. Sebastian, a prononcé le discours de clôture. Il a récapitulé les principales conclusions et recommandations de la Conférence. La Conférence avait, à son avis, répondu aux attentes que le Président Ramos avait évoquées dans son discours d'ouverture. La Conférence s'était également penchée sur de nombreuses questions délicates revêtant une grande importance. Il a ensuite déclaré close la vingt-deuxième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

INTRODUCTION

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

EXPOSES

4. Allocution du Directeur général
5. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région
6. Rapport sur les activités de l'Organisation dans la région, 1992-93
7. Rapport de la cent sixième session du Conseil et incidences sur les activités actuelles et futures de la FAO dans la région

QUELQUES ASPECTS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

8. La lutte intégrée contre les ravageurs au service d'une agriculture durable
9. L'aménagement intégré des zones côtières au service des pêcheries durables.
10. Suite donnée à la CNUCED et au Programme "Action 21"
11. Incidences des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay sur la sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique
12. Préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation de 1996
13. Représentation de la région au GCRAI
14. Rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition
15. Projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture

CONCLUSIONS

16. Autres questions
17. Date et lieu de la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
18. Adoption du rapport
19. Clôture de la Conférence

APPENDIX B
ANNEXE B

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE

Chairman: Roberto S. SEBASTIAN (PHILIPPINES)
Président:

Vice-Chairmen: Vaine TAIREA (COOK ISLANDS)
Vice-Présidents: Ratu Ovini BOKINI (FIJI)
Balram JAKHAR (INDIA)
Datuk Seri Sanusi JUNID (MALAYSIA)
Hassan SOBIR (MALDIVES)
Misa Telefóni RETZLAFF (SAMOA)
Nguyen Tan TRINH (VIET NAM)

Rapporteur: Dixon NILAWEERA (SRI LANKA)

Independent Chairman
of the Council: J.R. LOPEZ-PORTILLO
Président indépendant
du Conseil:

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Delegate
Kevin Francis O'BRIEN
Assistant Secretary, Bilateral Relations
Branch
Department of Primary Industries
and Energy
Canberra

Alternate
John Bruce SHARPE
Director, FAO Section
Department of Primary Industries
and Energy
Canberra

Ms Greta NIELSEN
Third Secretary
Australian Embassy
Manila

BANGLADESH

Delegate
Muhammad Ahsan Ali SARKAR
Additional Secretary
Ministry of Agriculture
Dhaka

Alternate
M.A. SAMAD
Counsellor, Bangladesh Embassy
Manila

BHUTAN - BHOUTAN

Delegate
Kinlay DORJEE
Deputy Secretary
Ministry of Agriculture
Thimphu

CAMBODIA - CAMBODGE

Delegate
Tao Seng HOUR
Secretary of State of Ministry
of Agriculture
Phnom Penh

Alternate
Ith NODY
Director of Agronomy Department
Ministry of Agriculture
Phnom Penh

CHINA - CHINE

Delegate
Wan BAORUI
Vice Minister
Ministry of Agriculture
Beijing

Alternates
Liu CONGMENG
Deputy Director-General
Department of International Cooperation
Ministry of Agriculture
Beijing

Zheng BO
Deputy Division Director
Department of International Cooperation
Ministry of Agriculture
Beijing

Tang SHENGYAO
Programme Officer
Department of International Cooperation
Ministry of Agriculture
Beijing

COOK ISLANDS - ILES COOK

Delegate
Vaine TAIREA
Minister of Agriculture
Rarotonga

Alternate
Ngatokorua MATAIO
Director of Planning
Ministry of Agriculture
Rarotonga

FIJI - FIDJI

Delegate

Ratu Ovini BOKINI
Minister of Agriculture
Suva

Alternates

N. BURESOVA
Deputy Secretary
Ministry of Agriculture
Suva

Ram SWARUP
Conservator of Forests
Ministry of Agriculture
Suva

FRANCE

Delegate - Délégué

Philippe CARDINAL
Conseiller chargé de la coopération
culturelle, scientifique et technique
Ambassade de France
Manille

Alternate - Suppléant

David SPANGHERO
Attaché scientifique de
l'Ambassade de France
Manille

INDIA - INDE

Delegate

Balram JAKHAR
Minister of Agriculture
New Delhi

Alternates

Mrs Shyamala B. COWSIK
Ambassador of India
Embassy of India
Manila

I.S. MALHI
Joint Secretary (Plant Protection)
Department of Agriculture and
Cooperation
New Delhi

P.D. VAIDYA
Technical Adviser
Food and Nutrition Board
New Delhi

Harbir SINGH
Private Secretary to Minister
of Agriculture
New Delhi

V.K. SACHDEVA
First Secretary
Embassy of India
Manila

INDONESIA - INDONESIE

Delegate

Soetatwo HADIWIGENO
Secretary General
Ministry of Agriculture
Jakarta

Alternates

Beddu AMANG
Vice-Chairman of BULOG
Jakarta

Susanto ISMUDIRDJO
Minister
Deputy Chief of Mission
Embassy of Indonesia
Manila

Adisukresno SUKOTJO
Director, Fisheries Resources
Management
Directorate General of Fisheries
Jakarta

Noor SUTRISNO
Expert Staff of State Minister
of Food Affairs
State Ministry for Food/BULOG
Jakarta

Talib PUSPOKUSUMO
Minister Counsellor
Chief of Economic Affairs
Embassy of Indonesia
Manila

Deddy SUDARMAN
Senior Official
Department of Foreign Affairs
Jakarta

INDONESIA - INDONESIE (cont'd)

Ms Farial LUBIS
Senior Official, Bureau of
International Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

Rismanayah DANASAPUTRA
Agricultural Attaché
Embassy of Indonesia
Tokyo

Rudhito WIDAGDO
Second Secretary
Deputy Chief of Economic Affairs
Embassy of Indonesia
Manila

Observer

Ishadi SALEH
BULOG Staff
Jakarta

**IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF -
IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'**

Delegate

S.A. MIRIKHOOZANI
Director-General
International Specialized Organization
and Overseas Representative Affairs
Ministry of Agriculture
Teheran

JAPAN - JAPON

Delegate

Takeki MANABE
Vice-Minister for International Affairs
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Tokyo

Alternates

Hisato MURAYAMA
Minister
Embassy of Japan
Manila

Hiroaki KISHI
Permanent Representative of Japan
to FAO
Counsellor
Embassy of Japan
Rome

Akihiko UDOGUCHI
Assistant Director
International Cooperation Division
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Tokyo

Hideki KONDO
Assistant Director
Policy Planning Division
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Tokyo

Katsuhiko MATSUURA
Assistant Director
Plant Protection Division
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Tokyo

Nobuhiro MATSUMOTO
Chief, UN Section
International Cooperation Division
Economic Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Tokyo

Ryuhei MATSUMOTO
Assistant Director
International Policy Planning Division
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Tokyo

Katsuhiko YAMAUCHI
First Secretary
Embassy of Japan
Manila

**KOREA, REPUBLIC OF -
COREE, REPUBLIQUE DE**

Delegate

Suk-Chae LEE
Vice Minister
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Seoul

**KOREA, REPUBLIC OF -
COREE, REPUBLIQUE DE (cont'd)**

Alternates

Myung-Soo LEE
Director
International Cooperation Division
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Seoul

Won-Gil BAE
Deputy-Director
International Cooperation Division
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Seoul

Seong-Hee LEE
Senior Researcher
Rural Development Administration
Seoul

Wan-Su OH
Executive Director
Korea FAO Association
Seoul

LAOS

Délégué

Sitaheng RASPHONE
Vice-Ministre de l'agriculture et des forêts
Vientiane

Suppléant

Alom THAVONESOUK
Directeur adjoint de cabinet,
Ministère de l'agriculture et des forêts
Vientiane

MALAYSIA - MALAISIE

Delegate

Datuk Seri Sanusi JUNID
Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture
Yangon

Alternates

Ahmad Zabri IBRAHIM
Secretary General
Ministry of Agriculture
Kuala Lumpur

Abdul Jamil Mohd. ALI
Director General of Agriculture
Ministry of Agriculture
Kuala Lumpur

Shahrom Adb. MAJID
Director General of Fisheries
Ministry of Agriculture
Kuala Lumpur

Hadi Dato' HASHIM
Director General of Veterinary
Ministry of Agriculture
Kuala Lumpur

Ab. Ghaffar A. TAMBI
Assistant Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
to FAO
Rome

Rozai Mohd. SHAFIAN
Private Secretary to the Minister
Ministry of Agriculture
Kuala Lumpur

Ahmad ZAHARUDDIN Salim
Second Secretary
Embassy of Malaysia
Manila

MALDIVES

Delegate

Hassan SOBIR
Minister of Fisheries and Agriculture
Malé

Alternate

Mohamed ZUHAIR
Deputy Director
Agricultural Services
Ministry of Fisheries and Agriculture
Malé

MYANMAR

Delegate

U Tin HLAING
Deputy Minister
Ministry of Agriculture
Yangon

MYANMAR (cont'd)

Alternates

U Oung OUNG
Ambassador Extraordinary and
Plenipotentiary of the Union of Myanmar
to the Philippines
Manila

Kyaw TINT
Deputy Director-General
Planning and Statistic Department
Ministry of Forestry
Yangon

U Than DAING
Assistant Director
Planning and Statistic Department
Ministry of Livestock Breeding
and Fisheries
Yangon

U Aung KYI
Assistant Director
Agricultural Planning Department
Ministry of Agriculture
Yangon

U Kyi WIN
Assistant Director
Ministry of Agriculture
Yangon

U Thi HA
Second Secretary
Embassy of the Union of Myanmar
Manila

NEPAL

Delegate

B.P. SINHA
Secretary
Ministry of Agriculture
Kathmandu

Alternate

J.C. GAUTAM
Joint Secretary
Ministry of Agriculture
Kathmandu

NEW ZEALAND -

NOUVELLE-ZELANDE

Delegate

Harle FREEMAN-GREENE
Ambassador
Embassy of New Zealand
Manila

PAPUA NEW GUINEA -

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE

Delegate

James POKASUI
Ambassador
Embassy of Papua New Guinea
Manila

PHILIPPINES

Delegate

Roberto S. SEBASTIAN
Secretary
Department of Agriculture (DA)
Manila

Alternates

Ernesto GARILAO
Secretary
Department of Agrarian Reform (DAR)
Manila

Angel C. ALCALA
Secretary
Department of Environment and
Natural Resources (DENR)
Manila

Manuel M. LANTIN
Undersecretary
Regional Operations
Department of Agriculture (DA)
Manila

Carlos A. FERNANDEZ
Undersecretary
Administration and Special Concerns
Department of Agriculture (DA)
Manila

Ricardo M. UMALI
Undersecretary
Natural Resources Management
Department of Environment and
Natural Resources (DENR)
Manila

PHILIPPINES (cont'd)

Jose C. MEDINA Jr.

Undersecretary
Policy and Planning
Department of Agrarian Reform (DAR)
Manila

Romeo G. DAVID

Administrator
National Food Authority
Department of Agriculture (DA)
Manila

Ms Marinela R. CASTILLO

Assistant Secretary
Policy and Planning
Department of Agriculture (DA)
Manila

William D. DAR

Executive Director
Philippines Council for Agricultural
and Fisheries Resources Research
and Development
Manila

Mrs Elsa N. BAYANI

Director
National Nutrition Council
Department of Agriculture (DA)
Manila

Miss Joy QUINTANA

Director
Office of United Nations and other
International Organizations
Department of Foreign Affairs
Manila

Alfredo ISIDRO

Project Director
Fishery Sector Programme
Manila

Ms Rosalie Y. SAY

Chief, Planning and Programming
Division
Department of Agriculture
Manila

SAMOA

Delegate

Misa Telefoni RETZLAFF
Minister of Agriculture, Forests,
Fisheries and Meteorology
Apia

SRI LANKA

Dixon NILAWEERA
Secretary
Agriculture, Lands and Forestry
Colombo

THAILAND - THAILANDE

Delegate

Supote DECHATES
Deputy Secretary-General
Office of Agricultural Economics
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Bangkok

Alternates

Prasoot SITTISUANG
Director
Rice Research Institute
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Bangkok

Oopatham PAWAPUTANON NA

MAHASARAKHAM
Director
Coastal Agriculture Division
Department of Fisheries
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Bangkok

Ms Ratana THANOMSAKYUTH

National FAO Committee
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Bangkok

**UNITED STATES OF AMERICA -
ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

Delegate

E. Wayne DENNEY
International Relations Advisor
International Organizations Division
Office of International Cooperation
and Development
Foreign Agricultural Service
Department of Agriculture
Washington D.C.

**UNITED STATES OF AMERICA -
ETATS-UNIS D'AMERIQUE (cont'd)**

Alternate

Ms Carol S. KRAMER
Deputy Director
Natural Resources and Economics
Division
Economic Research Service
Department of Agriculture
Washington D.C.

VIET NAM

Délégué

Nguyen Tan TRINH
Ministre des pêches
Hanoi

Suppléants

Ha Minh TRUNG
Chef adjoint de l'Institut national
de protection des plantes
Ministère de l'agriculture et de
l'industrie alimentaire
Hanoi

Nguyen Chi THANH
Département des organisations
internationales
Ministère des affaires étrangères
Hanoi

Nguyen Quoc VIET
Ministère des pêches
Hanoi

**OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT SERVICED BY THE REGIONAL
OFFICE - OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DESSERVIS
PAR LE BUREAU REGIONAL**

NETHERLANDS - PAYS-BAS

D.P.D. VAN RAPPARD
Head FAO-Affairs
Ministry of Agriculture,
Nature Management and Fisheries
The Hague

Arnout WEGERIF
Counsellor
Royal Netherlands Embassy
Manila

CANADA

André BOUVETTE
Coordinator
Department of Agriculture
Ottawa

HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Reverend Monsignor Paul GALLAGHER
Chargé d'affaires a.i.
Apostolic Nunciature in the Philippines
Manila

Reverend Benito TUAZON
Manila

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES -
REPRESENTANTS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

**UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND
(UNICEF) - FONDS DES NATIONS
UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)**

Ms Demetria C. BONGGA
Project Officer for Nutrition
UNICEF
Manila

Keshab MATHEMA
Area Representative
UNICEF
Manila

**UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP) - PROGRAMME
DES NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT (PNUD)**

Kevin MCGRATH
Resident Representative
Manila

**ECONOMIC COMMISSION FOR ASIA
AND THE PACIFIC (ESCAP) -
COMMISSION ECONOMIQUE ET
SOCIALE POUR L'ASIE ET LE
PACIFIQUE (CESAP)**

Ms Meena PATEL
Officer-in-Charge
Rural and Urban Development Division
ESCAP
Bangkok

**WORLD FOOD PROGRAMME (WFP) -
PROGRAMME ALIMENTAIRE
MONDIAL (PAM)**

R. GUPTA
Country Director
Hanoi

**INTERNATIONAL LABOUR
ORGANISATION (ILO) -
ORGANISATION INTERNATIONALE
DU TRAVAIL (OIT)**

Krishanan NATARAJAN
Deputy Director
ILO Area Office
Manila

**INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT
(IFAD) - FONDS INTERNATIONAL DE
DEVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)**

S.N. SAIGAL
Director
Asia Division
International Fund for Agricultural
Development
Rome

**UNITED NATIONS INDUSTRIAL
DEVELOPMENT ORGANIZATION
(UNIDO) - ORGANISATION DES
NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
(ONUDI)**

Paal Ivar AAVATSMARK
Programme Officer
Manila

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS -
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

**ASIAN DEVELOPMENT BANK (ADB) -
BANQUE ASIATIQUE DE
DEVELOPPEMENT (BAD)**

Robert WAY
Manager AG4
Asian Development Bank
Manila

Muhammad A. MANNAN
Senior Project Economist
Manila

**ASIAN PRODUCTIVITY
ORGANIZATION (APO) -
ORGANISATION ASIATIQUE DE
PRODUCTIVITE**

Manuel S.J. DE LEON
Agriculture Programme Officer
Tokyo

**CENTRE ON INTEGRATED RURAL
DEVELOPMENT IN ASIA AND THE
PACIFIC (CIRDAP) - CENTRE DE
DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE
POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE**

Somporn HANGPONGPANDH
Director
Dhaka

**COOPERATION COUNCIL FOR THE
ARAB STATES OF THE GULF (GCC) -
CONSEIL DE COOPERATION DES
ETATS ARABES DU GOLFE (CCG)**

Abdullatif I. AL-MUGRIN
Director
Agriculture and Trade Department
Riyadh

**ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (IDB)-
BANQUE ISLAMIQUE DE
DEVELOPPMENT (BID)**

Farook uz ZAMAN
Head Operations-1
Operations and Projects Department-1
Jeddah

**INTERNATIONAL WHALING
COMMISSION (IWC) - COMMISSION
BALEINIÈRE INTERNATIONALE (CBI)**

Takaaki MORI
Chief of Section
Coastal Fisheries Division
Fisheries Agency
Tokyo

**OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS - OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES
NON GOUVERNEMENTALES**

**INTERNATIONAL CENTRE FOR
LIVING AQUATIC RESOURCES
MANAGEMENT (ICLARM) - CENTRE
INTERNATIONAL D'AMENAGEMENT
DES RESSOURCES BIOAQUATIQUES**

Ms Meryl J. WILLIAMS
Director General
Manila

Geronimo SILVESTRE
Stock Assessment Expert
Manila

John MUNRO
Director, Coastal and Coral Reef
Resources Systems Programme
Manila

John MCMANUS
Project Leader, Reefbase
Manila

**INTERNATIONAL ORGANIZATION OF
CONSUMERS' UNIONS (IOCU) -
ORGANISATION INTERNATIONALE
DES UNIONS DE CONSOMMATEURS**

Ms Maria Lourdes B. SUPLIDO
Project Officer
IOCU Regional Office for Asia
and the Pacific
Penang

Fernando D. HILARIO
Citizen's Alliance for Consumer
Protection (CACP)
Metro Manila

Ms Jennifer MOURIN
IOCU Regional Office for Asia and
the Pacific
Penang

**INTERNATIONAL RICE RESEARCH
INSTITUTE (IRRI) - INSTITUT
INTERNATIONAL DE RECHERCHES
SUR LE RIZ (IRRI)**

Bernardo FERNANDO
Deputy Director-General
Los Baños

Paul S. TENG
Programme Leader
Manila

**INTERNATIONAL UNION OF FOOD,
AND ALLIED WORKERS'
ASSOCIATIONS (IUF) - UNION
INTERNATIONALE DES
TRAVAILLEURS DE
L'ALIMENTATION ET DES BRANCHES
CONNEXES (UITA)**

Daniel EDRALIN
IUF Asia-Pacific Regional Committee
Member for South East Asia
c/o National Union of Workers in Hotel,
Restaurant, and Allied Workers
Industries (NUWHRAIN)
Manila

**INTERNATIONAL UNION OF
FORESTRY RESEARCH
ORGANIZATIONS (IUFRO) - UNION
INTERNATIONALE DES INSTITUTS DE
RECHERCHES FORESTIERES (IUFRO)**

Emilio A. ROSARIO
Director
Ecosystems Research and Development
Bureau
Department of Environment and Natural
Resources
College, Laguna

Virgilio A. FERNANDEZ
Dean
University of the Philippines at
Los Baños
College of Forestry
College, Laguna

**INTERNATIONAL UNION OF
NUTRITIONAL SCIENCES (IUNS) -
UNION INTERNATIONALE DES
SCIENCES DE LA NUTRITION (IUNS)**

Ms Azucena LIMBO
International Union of Nutrition Sciences
Manila

**WORLD VETERANS FEDERATION
(WVF) - FEDERATION MONDIALE DES
ANCIENS COMBATTANTS (FMAC)**

Gregorie S. PASCUAL
Project Director
Philippine Veterans Federation
Manila

Edwin J. SAN MIGUEL
Project Officer (Fisheries)
Philippine Veterans Federation
Manila

FAO STAFF - PERSONNEL DE LA FAO

Jacques DIOUF
Director-General

A.Z.M. Obaidullah KHAN
Assistant Director-General and Regional
Representative for Asia and the Pacific
Bangkok

P.J. MAHLER
Special Adviser to the Director-General/
Assistant Director-General for Environment and Sustainable Development
Rome

V. HONGSKUL
Regional Fishery Officer
RAPA
Bangkok

D. INSULL
Senior Fishery Planning Officer
Fishery Policy and Planning Division
Rome

P. KENMORE
Regional Programme Coordinator
Project RAS/145/NET
Manila

R. LYDIKER
Director, Information Division
Rome

T.C. TI
Regional Economist (Food Security and Food Marketing)
RAPA
Bangkok

CONFERENCE SECRETARIAT - SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

H.M. CARANDANG
Conference Secretary

P.A. HIJMANS
Conference Affairs Officer

P.B. DURST
Reports Officer

W.I. KHAN
Information Officer

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

APRC/94/1	Ordre du jour provisoire annoté
APRC/94/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région, 1992-93
APRC/94/3	La lutte intégrée contre les ravageurs au service de l'agriculture durable
APRC/94/4	L'aménagement intégré des zones côtières au service des pêcheries durables
APRC/94/5	Représentation de la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

SERIE INF

APRC/94/INF/1	Note d'information
APRC/94/INF/2	Calendrier provisoire
APRC/94/INF/3	Liste provisoire des documents
APRC/94/INF/4	Suite donnée aux principales recommandations de la vingt et unième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
APRC/94/INF/5	Rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur la nutrition (CIN)
APRC/94/INF/6	Allocution du Directeur général
APRC/94/INF/7	Projet de Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture
APRC/94/INF/8	Résultats de la cent sixième session du Conseil et incidences sur les activités actuelles et futures de la FAO dans la région
APRC/94/INF/9	Préparatifs du sommet mondial de l'alimentation de 1996
APRC/94/INF/10	Suite donnée à la CNUED et au Programme "Action 21"
APRC/94/INF/11	Incidences des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay sur la sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique
APRC/94/INF/12-Rev.1	Liste provisoire des délégués et observateurs

SERIE OD

APRC/94/OD/1 à APRC/94/OD/4	Programme des séances
--------------------------------	-----------------------

ANNEXE D

DECLARATION DU PRESIDENT FIDEL V. RAMOS

INTRODUCTION

Au nom du Peuple et du Gouvernement philippins, j'ai le plaisir de vous accueillir à Manille pour cette vingt-deuxième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

La FAO est de loin la plus ancienne des institutions spécialisées permanentes du système des Nations Unies et il y a à cela une très bonne raison. La FAO a été créée à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, principalement dans le but d'éliminer la faim, d'améliorer la nutrition et d'assurer la sécurité alimentaire des populations du monde entier.

Chaque session de cette Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique acquiert une importance accrue. Mais il est possible que la réunion de cette année surpasse les sessions précédentes, par les espoirs qu'elle autorise et l'importance qu'elle revêt car, en ce moment, la région Asie et Pacifique s'impose comme la région la plus dynamique du monde.

Cette vitalité, combinée au rôle moteur de la FAO, permettrait raisonnablement d'espérer qu'avant la fin du siècle la région Asie et Pacifique parviendra finalement à relever le défi illustré ainsi par l'ancien philosophe chinois Laotzu: "remplissez le ventre des gens et vous ouvrirez leur coeur".

Certains signes encourageants laissent entendre que nous pourrions enfin assurer pleinement la sécurité alimentaire de notre région, grâce au développement durable.

UN ORDRE DU JOUR COMMUN

L'ordre du jour de cette Conférence régionale contient des questions qui intéressent les autres régions du monde. Et nous avons aussi en commun avec elles des problèmes particuliers liés à cet enjeu.

Notre effort de modernisation s'est accompagné d'une menace croissante de surexploitation, de l'augmentation de la pollution, de la dégradation de l'environnement et du gaspillage des ressources du globe.

Il semble paradoxal qu'en recherchant le progrès, nous ayons également réussi à bouleverser le cycle de la nature et de la vie.

Même si la croissance est amplement attestée par nos statistiques, des millions de personnes restent victimes de la faim et de la pauvreté.

C'est au nom d'une voie plus équitable et plus sûre vers le développement que nos pays respectifs et la FAO ont poursuivi la stratégie du développement durable.

Nous pensons qu'il y a une autre voie pour le développement qui n'hypothèque pas le patrimoine de nos enfants et ne bouleverse pas l'environnement dont dépend notre subsistance.

Si nous avons une cause commune à défendre au cours de cette Conférence, c'est bien la cause de la lutte contre la malnutrition, la faim et la pauvreté, qu'il nous faut mener en augmentant la production, tout en protégeant l'environnement.

Si nous devons entreprendre une croisade moderne, c'est pour rendre le développement de notre région régénérateur et durable, et non pas voué à l'échec.

Il s'agit là du principal défi à relever par notre génération.

Au cours de la présente Conférence, nous devons, au nom de la croissance durable, tenter d'adopter des programmes viables et respectueux de l'environnement pour assurer l'autosuffisance alimentaire de notre région.

Un de ces programmes - préconisant la lutte intégrée contre les ravageurs à l'appui de l'agriculture durable - a été formulé dans le cadre du Programme "Action 21" de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

Le Programme de lutte intégrée contre les ravageurs comme méthode de lutte viable et respectueuse de l'environnement est originaire d'Europe et d'Amérique du Nord.

Grâce à l'appui inestimable de la FAO, l'agriculture durable s'est fermement ancrée dans la région Asie et Pacifique et constitue maintenant un élément indispensable de nos plans de développement.

En Asie, ce Programme a été réalisé avec succès en Indonésie, au Viet Nam, en Chine, en Inde et aux Philippines.

Ce qui fait de la lutte intégrée contre les ravageurs une solution de rechange viable pour la production agricole, c'est qu'elle préconise la dévolution de pouvoirs accrus aux populations. Plus qu'une technologie, la lutte intégrée contre les ravageurs donne des pouvoirs aux agriculteurs et les mobilise, en tant que ressource humaine vitale, pour aboutir à des décisions bien intégrées concernant les techniques et les ressources agricoles.

Faire en sorte que les décisions soient prises à la base, voilà l'essence de la dévolution de pouvoirs, qui rend la population responsable de la protection et du maintien des ressources naturelles dont dépend sa survie.

PROTECTION ET GESTION INTEGREE DE LA VIE MARINE

Cette Conférence abordera, avec le même sens des responsabilités et la même attention, le défi que représente la protection des eaux et de la vie marine.

Au fil des ans, la pêche non contrôlée, la destruction des barrières corallines, la surexploitation, le déversement de déchets toxiques dans la mer et la dégradation continue du littoral ont contribué à la détérioration rapide de nos eaux et de la vie marine. Ces pratiques ont un effet négatif sur nos approvisionnements alimentaires et mis en danger la pérennité de la vie marine.

Ce problème est particulièrement aigu ici, aux Philippines, ainsi qu'en Indonésie, car ces pays, composés d'archipels, ont un littoral très étendu et des eaux territoriales immenses.

L'aménagement des zones côtières nous donne l'élan nécessaire pour faire face à ces menaces en appliquant des réglementations régionales et locales ainsi que des programmes sur l'environnement afin de protéger, alimenter et aménager efficacement les eaux et les ressources aquatiques, qui revêtent une importance vitale.

Les gouvernements de la région Asie et Pacifique - en coopération avec les communautés côtières, les organisations non gouvernementales et les organisations populaires - doivent être

impliqués dans la mise en oeuvre de ces réglementations et dans la formulation et l'exécution de projets de protection de l'environnement.

Vu la détérioration rapide des eaux dans la région, il faut impérativement impulser une politique dynamique et active de protection de l'environnement.

Il s'agit principalement d'une question de volonté. Nous devons, ensemble, relever le défi.

ACCORD DU CYCLE D'URUGUAY

Comme les Etats Membres de la FAO défendent fermement les principes du développement durable, il est devenu essentiel d'agir pour que l'environnement mondial permette à la fois la survie de la planète et le progrès humain.

En cette époque de libéralisme commercial, avec une économie qui débordera bientôt des frontières, la ratification de l'Accord du cycle d'Uruguay du GATT joue un rôle fondamental dans notre développement commun.

L'Accord, qui contient une série de règles, fournit aux Etats Membres un mécanisme amélioré pour la planification et l'exécution d'activités d'investissements et d'initiatives commerciales.

L'Accord nous donne l'élan nécessaire pour favoriser le changement. Il jette les bases d'un marché mondial vraiment démocratique et compétitif, où la transparence et le fair play sont la règle.

Le fait que la FAO appuie et défende l'Accord du cycle d'Uruguay du GATT nous renforce dans notre décision d'en proposer la ratification dans nos pays respectifs.

Pour la région Asie et Pacifique, la ratification de l'Accord devrait permettre d'accroître les exportations et les recettes qui en découlent, ouvrir de nouveaux débouchés internationaux et exercer un effet d'entraînement dans nos économies nationales, d'où augmentation de l'emploi, du pouvoir d'achat et, en général, de l'activité économique.

Mais plus que les avantages économiques et matériels qui en dérivent, ce qui est sacré pour nous, c'est que, grâce à l'Organisation mondiale du commerce, le développement durable sera institutionnalisé dans tous les Etats Membres.

UNE CONFERENCE HISTORIQUE

Mesdames et Messieurs, cette Conférence est historique pour nos pays, pour notre région et pour l'humanité entière.

Dans les années 50, lorsqu'une bonne partie du monde était sceptique quant aux possibilités de l'Asie de nourrir sa population en pleine expansion, le Vénéré Mohandas Gandhi déclarait: "Pour un ventre affamé, la nourriture est la seule divinité".

Que de progrès accomplis au cours des quatre dernières décennies, puisqu'aujourd'hui, lors de cette Conférence, nous sommes en train d'oeuvrer - et pas simplement de rêver - à la sécurité alimentaire, grâce au développement durable.

Et nous ne parlons pas de nos destinées différentes en matière de lutte pour la sécurité alimentaire et le développement durable, mais de notre avenir commun en tant qu'humains.

Loin de moi l'envie de vous flatter, Mesdames et Messieurs, mais laissez-moi vous dire que cette Conférence figurera parmi les Conférences internationales historiques qui ont marqué un pas en avant dans le développement de la région Asie et Pacifique. Vos débats auront un effet à long terme non seulement pour notre génération mais aussi pour celles qui viendront après nous.

Et je voudrais conclure en disant: Mettons-nous au travail et donnons aux jeunes un avenir meilleur que ce qu'ils pouvaient eux-mêmes espérer.

Je vous remercie.

A tous un Mabuhay chaleureux!

ANNEXE E

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

*Monsieur le Président,
Monsieur le Président indépendant du Conseil,
Excellences,
Messieurs les Chefs de délégation, Messieurs les délégués et observateurs,
Mesdames et Messieurs,*

INTRODUCTION

1. Je voudrais tout d'abord dire au Gouvernement et au Peuple philippins combien je leur suis reconnaissant d'avoir bien voulu recevoir la vingt-deuxième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, et à quel point j'apprécie l'accueil extrêmement chaleureux et la généreuse hospitalité qu'ils offrent à ses participants. J'ai aussi le plaisir de présenter mes sincères félicitations à Son Excellence Monsieur Roberto S. Sebastian, Secrétaire à l'Agriculture du Gouvernement philippin, pour son élection à la présidence de la Conférence. Je suis convaincu, Monsieur le Secrétaire, que, sous votre conduite éclairée, la Conférence examinera de façon constructive et fructueuse l'important ordre du jour dont elle est saisie. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue aux Ministres et Chefs de délégation qui assistent à la Conférence et dont la présence ici aujourd'hui témoigne du profond intérêt que portent les Etats Membres de la région à l'examen collectif des problèmes d'alimentation et d'agriculture auxquels ils sont confrontés.

TOUR D'HORIZON REGIONAL

2. La dernière fois que cette Conférence s'est tenue à Manille, c'était en 1976. Une époque de grande inquiétude. En effet, les mauvaises récoltes céréalières avaient amenuisé les maigres réserves alimentaires. Les réformes agraires étaient au point mort. Les investissements dans l'agriculture prenaient du retard. La population ne cessait de croître. Les pauvres s'agitaient et cherchaient désespérément un soulagement. Le sens commun faisait douter que la région soit jamais capable de se nourrir elle-même.

3. Que de chemin parcouru depuis!

4. Au cours des années 70, la "Révolution verte" du riz commença à prendre forme grâce, en grande partie, aux résultats des travaux des laboratoires philippins de l'Institut de recherche international sur le riz. Aujourd'hui, les disponibilités alimentaires mondiales par habitant sont supérieures de 18 pour cent à ce qu'elles étaient il y a 30 ans. Les progrès ont été particulièrement frappants dans cette région. La ration alimentaire quotidienne dépasse aujourd'hui en Asie 2 700 calories par personne.

5. Vous avez inculqué la discipline économique. Vos gouvernements ont investi généreusement dans l'éducation, spécialement pour les femmes et la santé. Vos politiques ont renforcé le petit producteur rural, fondement de la transformation structurelle de l'ensemble de l'économie.

6. C'est la région Asie-Pacifique qui a porté les coups les plus décisifs à la sous-alimentation. Les rangs des sous-alimentés chroniques se sont éclaircis: de 751 millions en 1971 à 528 millions en 1990.

7. L'accroissement des disponibilités alimentaires a fait reculer les taux de mortalité infantile: de 114 à 66 pour mille en Indonésie, par exemple. Il a aussi étendu l'espérance de vie: à 59 ans au Pakistan, 61 en Inde et 69 en Thaïlande.

8. L'an dernier, l'Asie-Pacifique a de nouveau devancé les autres régions. La Banque asiatique de développement constate que le PIB régional a progressé de près de 8 pour cent. Par comparaison, les économies industrielles ont réalisé moins de 1 pour cent. Aujourd'hui, l'Asie épargne beaucoup plus de 30 pour cent de son PNB. Les coffres des banques centrales abritent près des deux tiers des réserves mondiales de change. A l'aube du XXIème siècle, les économies de la région pourraient s'adjuger un bon tiers du PNB mondial.
9. Il y a toutefois un grand "mais"...
10. Malgré vos réalisations, la région est lézardée par les failles de graves disparités.
11. Les mal nourris y représentent encore l'équivalent de la population de plus de 29 Malaisies. Nombre d'entre eux sont entassés dans le bassin du Gange en Asie du Sud. D'autres cultivent les hautes terres pauvres du Népal. D'autres encore peuplent les régions reculées et glaciales du Bhoutan. Par centaines de milliers, ils troquent la pénurie des campagnes contre la misère des bidonvilles. Ils constituent le terreau du mécontentement futur.
12. A la fin du siècle, des millions de ces hommes et de ces femmes vulnérables continueront de soutenir une grande partie des superstructures étincelantes de la haute technologie asiatique. Ils cultiveront les hautes terres écologiquement fragiles ou les plaines littorales tout aussi fragiles. D'autres pêcheront au large de pays insulaires très à l'étroit.
13. La difficulté de faire vivre plus de la moitié de la population mondiale sur 27 pour cent des terres arables pose un redoutable défi à la région. La stratégie qui consiste à accroître la production alimentaire par son intensification sur les terres à fort potentiel fixe une limite au développement durable face à la poursuite de la croissance démographique et aux aspirations grandissantes. La modernisation continue de l'agriculture traditionnelle qui la transformera, dans l'avenir, en un système hautement productif devra être soigneusement attentive à l'exigence de la protection de l'environnement.
14. Nos efforts devront se déployer sur de nombreux fronts dans le combat contre le besoin et le gaspillage. Les politiques et les mesures concernant la recherche et le développement d'intrants hautement productifs, la concentration sur les zones non irriguées et la nécessité d'améliorer les technologies après-récolte devront rester constamment présentes à l'esprit. Il faudra faire des progrès dans la lutte intégrée contre les ravageurs, la gestion intégrée des éléments nutritifs des plantes, l'évolution des politiques de mécanisation sélective et l'amélioration de l'emploi et des revenus ruraux. Le développement de l'élevage, la réalisation du potentiel des biotechnologies à l'appui de l'accroissement de la productivité et de l'agriculture durable, et le renforcement des capacités nationales en matière d'élaboration des politiques, d'analyse des programmes et d'intégration des problèmes d'environnement dans le processus de planification sont des objectifs impérieux, dont la réalisation conditionne de façon déterminante celle de nos objectifs globaux.
15. Avant qu'il ne soit trop tard, nous devons renforcer notre capacité à relever ces défis dans l'effort que nous déployons pour améliorer la qualité de vie de ceux qui, sinon, resteront en marge du développement. L'énergie, l'engagement et la volonté qui sous-tendent les remarquables réalisations déjà acquises donnent confiance et espoir dans la possibilité de faire coïncider les aspirations futures et les résultats attendus.

EVENEMENTS RECENTS A LA FAO ET REUNIONS PREVUES

La restructuration

16. Après l'adoption, par la Conférence de la FAO, de la Résolution 10/93, j'ai entrepris un examen des programmes, structures et politiques de l'Organisation. Les propositions soumises au Conseil à l'issue de cet examen, qui visaient à renforcer le rôle de la FAO en tant que centre d'excellence, à rapprocher la FAO de ses Etats Membres et à ajuster ses activités en fonction de nouvelles préoccupations et priorités qui se profilent à l'horizon, ont été approuvées à l'unanimité en juin 1994. La nouvelle structure de la FAO permettra de mieux distinguer les fonctions normatives de l'Organisation, dont la portée est mondiale, de ses fonctions opérationnelles. Les fonctions de l'Organisation seront décentralisées, dans un souci d'efficacité, l'objectif étant principalement d'être aussi près de vous que possible. Je compte accroître progressivement les ressources humaines et financières allouées au Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique pour que celui-ci dispose d'une équipe multidisciplinaire qui s'occupe de tous les domaines techniques pertinents et lui offre une masse critique de connaissances. Un bureau sous-régional sera mis en place pour les îles du Pacifique, composé d'une équipe de fonctionnaires techniques qui pourvoira aux besoins particuliers de la sous-région. Entre-temps, au cours de la restructuration, la FAO continuera à réaliser ses programmes dans la région par l'intermédiaire de son Bureau régional.

17. J'ai entrepris de créer un nouveau Département du développement durable, qui coordonnera les activités menées par la FAO pour donner suite à la CNUED et assurera la liaison avec la Commission du développement durable. Pour intégrer davantage les services opérationnels fournis aux Etats Membres, nous transformerons le Département du développement en un Département de la coopération technique, qui sera l'élément charnière autour duquel seront articulées les activités opérationnelles, qui regroupent les avis aux pays en matière de politiques, les investissements et l'exécution des activités de terrain. Pour ses fonctions consultatives, l'Organisation s'appuiera sur une nouvelle Division de l'analyse du développement agricole et économique, et sera ainsi mieux à même de répondre aux besoins des Etats Membres.

18. La mise en oeuvre des mesures de restructuration sera, bien entendu, une opération complexe qui devra être réalisée en plusieurs phases, minutieusement planifiées et articulées, l'objectif étant de mettre en oeuvre un premier train de mesures pendant l'exercice en cours, tandis que d'autres mesures seront appliquées dans le cadre du Programme de travail et budget pour 1996-97 et du prochain Plan à moyen terme, qui sera modifié en conséquence.

Sécurité alimentaire et EMPRES

19. Le monde est confronté à une tâche gigantesque: il doit nourrir une population en pleine expansion alors que 800 millions de personnes sont déjà sous-alimentées. J'ai lancé deux programmes spéciaux pour relever ce défi mondial: le premier vise à accroître la production de denrées à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) et l'autre, à mettre en place un système de prévention des urgences (EMPRES) pour les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes.

20. Le programme spécial destiné aux pays à faible revenu et à déficit vivrier est un programme d'action qui doit avoir un effet rapide et sensible sur la sécurité alimentaire de 78 pays - dont 45 en Afrique - qui n'ont pas les moyens d'importer les aliments nécessaires à leur population. Ce programme spécial, qui concrétise une nouvelle priorité de la FAO, s'inscrit dans le cadre des activités menées par l'Organisation pour donner suite au Programme "Action 21" et à la Conférence internationale sur la nutrition. Le Programme, qui sera le fer de lance d'une série d'initiatives de la FAO portant sur les multiples aspects de la sécurité alimentaire, doit aussi servir à maintenir, voire à accroître nos ressources naturelles. Ce programme spécial a donc une forte composante

technologique et il se propose de relever nettement la production vivrière et la productivité. Il prévoit principalement le transfert de technologies susceptibles d'accroître les rendements et s'appuiera sur des mesures spécifiques qui encouragent la durabilité des systèmes de production, dans un climat d'équité sociale, et l'adoption de politiques favorisant les investissements. Dans un premier temps, le programme sera réalisé dans quelques pays sélectionnés qui disposent déjà d'une base solide permettant une action immédiate, mais il pourra, plus tard, être étendu à d'autres pays à faible revenu et à déficit vivrier. Il mettra également sur un renforcement du partenariat et de la coordination entre tous ceux qui oeuvrent pour le développement et collaborera avec de nombreux agents du développement, comme les réseaux de recherche ou les ONG.

21. Par ce nouvel effort, je compte beaucoup sur les pays d'Asie et du Pacifique pour partager une quantité accrue de compétences, d'expériences et de ressources avec le continent africain, qui figure, à juste titre, au premier rang de nos préoccupations. A cet égard, l'exemple des agriculteurs d'Indonésie, qui envoient chaque année des contributions aux petits paysans d'Afrique serait peut-être à suivre.

22. La proposition concernant le Système de prévention des urgences découle de toutes les activités réalisées par la FAO, au fil des ans, pour faire face aux situations de crise. On sait en général ce qu'il faut faire en cas de catastrophes, mais il faut du temps pour lancer l'alerte et mobiliser les ressources. Nous nous proposons, ici aussi, dans les limites des ressources disponibles, de choisir des modalités d'action capables de renforcer nettement l'incidence de nos activités conjointes. Le Système de prévention des urgences sera d'abord axé sur la lutte antiacridienne puis sur l'éradication de la peste bovine.

Forêts

23. La FAO est désignée comme chef de file pour les activités de suivi de la CNUED, notamment en ce qui concerne l'application des principes forestiers et les grands chapitres ayant trait aux forêts, notamment le Chapitre 11 du Programme "Action 21", qui traite de la lutte contre le déboisement. Comme la FAO est appelée à jouer un rôle de premier plan dans les préparatifs de la session de 1995 de la Commission des Nations Unies du développement durable, qui examinera la question des forêts, puis de sa session de 1997, j'ai pris des mesures pour renforcer les activités de la FAO dans le secteur forestier et en accroître l'ampleur et le dynamisme, et j'ai augmenté les crédits du Programme ordinaire qui lui sont alloués. Dans le Programme de travail et budget 1994-95, j'ai également réorienté les priorités de la FAO dans le domaine forestier de façon à mettre immédiatement en place les éléments requis pour les préparatifs de la session de 1995 de la Commission du développement durable. La FAO convoquera six commissions régionales des forêts avant la session de la Commission du développement durable prévue en 1995, et ce afin d'examiner, sous l'angle régional, les divers aspects du Programme de terrain réalisé par la FAO.

24. Il faut absolument prendre des mesures concertées sur les forêts si l'on veut que le monde soit habitable pour nos enfants. Je compte donc inviter les ministres chargés des forêts à participer à la douzième session du Comité des forêts qui se tiendra en mars 1995, pour examiner d'importantes questions forestières de portée mondiale. Cela serait la première fois que la FAO organise une réunion ministérielle consacrée exclusivement aux forêts. Juste avant cette session, nous envisageons d'organiser une réunion avec nos partenaires des organisations non gouvernementales et du secteur privé afin de concerter au mieux notre action dans ce domaine.

Pêches

25. Le secteur des pêches revêt une grande importance pour nombre de pays, car cette source d'aliments nutritifs, d'emplois et de revenus permet aussi de gagner des recettes en devises. J'ai renforcé le Grand Programme consacré aux pêches et j'ai légèrement augmenté les crédits qui lui sont alloués, notamment afin d'accroître la production dérivée de l'aquaculture et d'élaborer, selon le calendrier prévu, le Code international de conduite pour une pêche responsable. Ce code sera soumis, pour approbation, à la prochaine session du Comité des pêches, en mars 1995. Je me propose d'inviter les ministres chargés des pêches à participer à cette session pour leur permettre de passer en revue les événements survenus dans ce domaine depuis leur dernière réunion, tenue en 1984, à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches, et de nous donner de nouvelles directives dans ce domaine important.

Programme de terrain de la FAO

26. J'ai le plaisir de vous annoncer que le Programme de terrain exécuté par la FAO dans la région comprend 547 projets, pour une valeur d'environ 535 millions de dollars E.-U. (contre 448,03 millions de dollars E.-U. en 1993). Le PNUD reste notre principal partenaire puisqu'il appuie 315 projets d'une valeur d'environ 304,26 millions de dollars E.-U. Les donateurs de fonds fiduciaires financent actuellement 136 projets d'une valeur approximative de 215 millions de dollars E.-U. Quatre-vingt-seize projets sont actuellement réalisés grâce à un appui du PCT. Le Programme de terrain réalisé dans la région marie donc de façon harmonieuse ressources multilatérales, fonds fiduciaires et Programme ordinaire afin de pourvoir aux besoins d'assistance technique de nos Etats Membres.

Coopération institutionnelle

27. La coopération institutionnelle renforce l'optimisation, la cohérence et l'efficacité des ressources allouées au développement. La FAO maintiendra ou intensifiera ses relations de travail avec les principales organisations intergouvernementales régionales et avec des organismes non gouvernementaux spécialisés dans le domaine du développement agricole afin d'adopter des stratégies et approches concertées, qui s'inscrivent dans le cadre de notre effort commun en faveur du développement.

28. Le développement devient, de plus en plus, un processus participatif, dans lequel une place de choix est réservée aux organisations non gouvernementales ou intergouvernementales, que celles-ci relèvent ou non du système des Nations Unies. J'ai l'intention de renforcer les liens de partenariat avec ces organisations en exploitant pleinement les mécanismes de coopération, actuels ou futurs, entre les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé.

CTPD

29. J'ai également lancé une initiative de coopération technique entre pays en développement pour des programmes prioritaires dans le domaine de l'agriculture, des forêts et des pêches, mon intention étant d'encourager l'autosuffisance des pays en développement, qui pourront mettre en commun leur expérience et leurs connaissances spécialisées et créer des capacités complémentaires. Je suis convaincu que le projet d'accord peut compter sur l'aval de vos gouvernements, et que l'Organisation pourra, conformément aux dispositions de cet accord, entreprendre des projets pour stimuler la collaboration entre les Etats Membres.

Les négociations de l'Uruguay Round et le GATT

30. La conclusion des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round aura d'importantes répercussions pour la région. La FAO en évalue actuellement les effets sur les marchés des produits agricoles. J'estime que la FAO a, à cet égard, un rôle important à jouer, car elle peut aider les Etats Membres à ajuster leurs politiques agricoles en fonction des nouvelles dispositions issues de l'Uruguay Round. A ce propos, la FAO, qui souhaite encourager les Etats importateurs de poisson à adhérer aux règles du GATT concernant le commerce international, s'apprête maintenant à inclure dans le Code de conduite pour une pêche responsable un chapitre consacré aux méthodes après capture et au commerce du poisson.

Les ressources génétiques

31. La quatrième Conférence technique internationale pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques qui se tiendra en Allemagne en 1996 examinera pour la première fois un rapport sur l'état des ressources mondiales ainsi qu'un plan d'action mondial chiffré. Cette Conférence, organisée sous l'impulsion des pays eux-mêmes, sera placée sous l'égide de la Commission intergouvernementale des ressources phytogénétiques de la FAO. La préparation d'un rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde constitue la principale réponse de la FAO à la Convention sur la diversité biologique et vise à convertir certaines activités essentielles de la CNUED (telles que le Programme "Action 21" et la Convention sur la diversité biologique) en un programme global à caractère pratique. J'espère de tout coeur que les pays de cette région, berceau de nombreuses espèces végétales importantes, participeront activement aux travaux préparatoires de cette grande Conférence ainsi qu'à la Conférence elle-même.

32. A ce stade, il me semble opportun d'élargir peu à peu la portée de la Commission des ressources phytogénétiques de la FAO pour y inclure le bétail et le poisson. Nous devons aborder la question des ressources génétiques, non pas de façon fragmentaire mais avec réalisme, en y intégrant tous les éléments de l'alimentation et de l'agriculture.

33. L'élargissement de cette Commission est également conforme aux nouveaux horizons que les dernières biotechnologies nous ouvrent pour le XXI^{ème} siècle. Nous pourrions ainsi apporter une contribution accrue à la grande Conférence des parties à la convention sur la diversité biologique. Pendant que vos gouvernements examinaient les orientations futures de la FAO, un sous-programme sur la biodiversité et les biotechnologies était entrepris dans huit pays dans le cadre du programme PNUD/FAO de gestion des ressources agricoles au niveau des exploitants. Cette initiative ambitieuse est un hommage rendu aux responsables de l'agriculture dans cette région.

Le rôle des femmes

34. Les femmes sont les premières victimes de la pauvreté et de son cortège de privations et la FAO met tout en oeuvre pour leur donner un rôle et des responsabilités accrus dans le développement agricole et rural durable. La FAO apportera une contribution importante à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995 et elle s'efforcera de faire appliquer les stratégies approuvées à Beijing.

Le cinquantième anniversaire de la FAO

35. Je tiens à remercier le Gouvernement canadien qui, en association avec le Gouvernement de la province du Québec, a accepté d'accueillir et d'organiser les célébrations du cinquantième anniversaire de l'Organisation, en 1995 au Château Frontenac à Québec, lieu de la fondation de la FAO en octobre 1945. J'appelle votre attention sur le projet de déclaration préparé à l'occasion du cinquantième anniversaire, véritable plaidoyer sur les réalisations et les aspirations de la communauté internationale

en ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture. Après avoir été examiné par les conférences régionales, ce document sera soumis à la session du Conseil de juin 1995, puis à la réunion ministérielle de Québec d'octobre 1995, pour être finalement proposé à l'adoption de la Conférence de la FAO en novembre 1995. Je souhaiterais connaître vos observations et vos suggestions sur ce projet de résolution.

Le Sommet mondial de l'alimentation

36. Vu l'importance de la sécurité alimentaire, il est devenu nécessaire de disposer d'une tribune appropriée pour étudier l'évolution de la situation alimentaire mondiale depuis la Conférence mondiale de l'alimentation qui s'est tenue il y a plus de 20 ans, afin de présenter les perspectives de l'an 2010, de sensibiliser le monde aux dangers des pénuries alimentaires et des famines et de mobiliser le soutien nécessaire, au niveau politique le plus élevé et dans l'opinion publique, pour pouvoir agir sans tarder. Je propose donc d'organiser début 1996 un Sommet mondial de l'alimentation. Le Séminaire international et la Réunion ministérielle qui se tiendront à l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de la fondation de la FAO, en octobre 1995, serviront de phase préparatoire finale pour ce sommet. Ce sommet constituera, au niveau politique le plus élevé, une nouvelle tentative d'honorer l'engagement de 1974 qui est resté lettre morte: que plus jamais des hommes, des femmes ou des enfants ne souffrent de la faim.

La Journée mondiale de l'alimentation

37. L'eau est une ressource de plus en plus rare, pourtant elle est souvent bien mal utilisée. Malgré des investissements massifs, les résultats des programmes d'irrigation ne sont pas ceux que l'on pouvait attendre. Nous sommes confrontés à l'urgente nécessité de produire plus de nourriture avec moins d'eau. J'espère que le thème de notre Journée mondiale de l'alimentation cette année - "L'eau, source de vie" - servira à sensibiliser l'opinion publique et à relancer des objectifs favorisant une action plus productive et plus durable en matière de planification, d'investissement et d'utilisation des ressources hydriques.

38. Soyez sûrs que la FAO mettra ses compétences et ses ressources à votre service pour vous aider à assurer à votre peuple un avenir meilleur et une sécurité alimentaire accrue.

Au service des plus démunis

39. A chaque génération est offerte une occasion unique de servir l'humanité. Mais aucune ne peut choisir le moment où elle devra agir, ni les tâches qui lui incomberont.

40. Pour nous tous réunis ici, à Manille, cette tâche est la suivante: concevoir des politiques agricoles qui seront encore utiles à nos peuples, longtemps après que nous aurons rejoint nos ancêtres. Notre génération ne doit jamais oublier qu'elle est "le passé des générations à venir".

41. Pourtant nous pouvons décider, comme cette Conférence en est la preuve, qu'en unissant nos vues et nos efforts pendant le temps limité qui nous est imparti, nous parviendrons à nourrir les pauvres et à apprendre aux riches à partager.

42. L'enjeu ultime de notre Conférence est de parvenir à rendre aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux habitants des forêts le contrôle sur leur vie et leur destinée qui leur échappe depuis si longtemps. J'espère que nos délibérations nous permettront de progresser rapidement dans cette voie.

